

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N° 426
29 AOÛT 2016
ISSN1241-0497

APC

Du temps pour
travailler

GRAND INTERVIEW

Françoise
Lantheaume



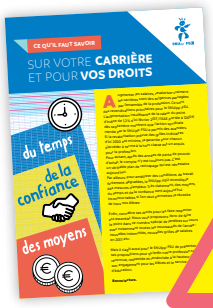
Élémentaire

Les nouveaux programmes
à la loupe



A LA UNE

Les nouveaux programmes à la loupe



En page 4 du 16 pages « carrières et droits » joint à ce numéro de FSC, une erreur s'est glissée concernant les bénéficiaires de l'ISAE. Y est affirmé qu'elle est versée aux enseignants exerçant dans les collèges et les lycées. Or, s'il s'agit bien d'une revendication du SNUipp-FSU, cette mesure reste en discussion avec le ministère.

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

SOMMAIRE

5

L'ENFANT À L'ÉCOLE
OÙ SONT PASSÉS
LES ENFANTS ?

6

ACTUS
CAMPAGNE APC: DU TEMPS
POUR MIEUX TRAVAILLER

10

DOSSIER
CE QUI VOUS ATTEND
À LA RENTRÉE

12

DOSSIER
LES NOUVEAUX
PROGRAMMES À LA LOUPE

21

POSTES VACANTS:
IL Y A URGENCE

26

RESSOURCES
LITTÉRATURE: HABITER
ENSEMBLE, VIVRE ENSEMBLE

29

AUTOUR DE L'ÉCOLE
UNE RENTRÉE AU CINÉMA

30

GRAND INTERVIEW
FRANÇOISE LANTHEAUME

Rentrée: la sécurité, oui mais pas que...



La terreur a une nouvelle fois endeuillé notre pays au cœur de l'été. Dans ce cauchemar, le monde politique n'a pas gagné en dignité, le bal des vautours a donné un bien triste spectacle. D'aucuns ont surfé sur la peur, prononçant des propos simplistes, des paroles haineuses, contraires à la nécessaire unité seule à même de faire rempart au terrorisme. L'école n'échappe pas à ce qui est devenu un enjeu politique de la future campagne électorale de 2017. On voit refluer le catalogue poussiéreux de propositions passéistes et démagogiques. De leur côté, le ministère de l'Éducation et celui de l'Intérieur ont donné des consignes pour garantir la sécurité des écoles à la rentrée. S'il faut trouver le juste équilibre entre le déni et la psychose et si personne ne met en cause la nécessité de tenir compte de l'actualité, attention à ne pas « bunkeriser » l'école, à ne pas la couper de son environnement. Et c'est dans nos classes, au quotidien, que nous œuvrons à l'épanouissement de tous nos élèves, à la construction du vivre ensemble et des valeurs de la République. La passion du métier n'y suffit pas, les nouveaux programmes nécessitent de la formation, les évolutions sur les salaires demandent encore des avancées, l'ISAE doit être attribuée à tous, notre temps de travail doit être mieux reconnu... c'est en améliorant l'école qu'on protège aussi les élèves.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Francette Popineau



UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LE SYNDICAT

Le 10^e congrès national du SNUipp-FSU s'est tenu à Rodez du 6 au 10 juin derniers, réunissant 400 militantes et militants du syndicat. Ils y ont débattu et fixé les grandes orientations du SNUipp sur les questions de l'école, du métier et des personnels pour les trois années à venir. Le congrès s'est conclu par l'élection d'une nouvelle équipe nationale de 40 membres, le secrétariat général étant composé de Francette Popineau, co-secrétaire générale et porte-parole ainsi que de Régis Metzger et Christian Navarro, co-secrétaires généraux. Dans la suite du congrès, une consultation des syndiqués est organisée du 14 septembre au 12 octobre. Les conditions de présentation d'un texte d'orientation sont précisées dans le règlement électoral disponible auprès des sections départementales du syndicat. Date limite de réception des textes: le 31 août 2016.

Directeur de la publication: Sébastien Sihl
Rédaction: Francis Barbe, Laurent Bernardi,
Alexis Bisserkine, Laurence Gaiffe, Pierre Magnetto,
Régis Metzger, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,
Christian Navarro, Francette Popineau,
Emmanuelle Roncin, Virginie Solunto.
Conception graphique: Acte Là !

Impression: SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité: Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro: 1 euro Abonnement: 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale



SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER • POUR SOI-MÊME • POUR LES ÉLÈVES.

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.
- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

<https://adherer.snuipp.fr>



66% de la cotisation sont remboursés
sous forme de crédit d'impôt.



La **passion du métier**
ne suffit pas.

Il nous faut
du temps et **des moyens.**

l'école pour tous,
une vraie **valeur.**



Espace public : où sont passés les enfants ?

Le déclin de la présence des enfants dans l'espace public n'est pas récent.

Un sociologue en explique les raisons et montre comment l'autonomie des enfants tend à s'effacer devant l'anxiété parentale.



Les parents pensent la société moins sûre pour laisser les enfants « dehors ».

Où sont-ils les enfants qui autrefois faisaient des tours de quartier à vélo ? Où sont-ils ceux qui jouaient à la corde à sauter, à la marelle et aux billes sur les trottoirs ou au foot dans la rue ? Clément Rivière, sociologue à Sciences-Po, s'est intéressé au déclin de la présence des enfants dans l'espace public vu au prisme des souvenirs des parents d'aujourd'hui. Dans un récent article*, il montre comment l'autonomie des enfants s'est progressivement érodée au fil du temps. C'est la naissance d'un « sentiment de l'enfance » allant de pair avec le développement de la scolarisation qui ramène les enfants vers les espaces privés. Ce mouvement se poursuit ensuite avec les progrès techniques, la distribution d'eau et d'énergie par exemple, et l'apparition des moyens de communication qui rendent « le fait de rester chez soi plus envisageable ». Des parents d'aujourd'hui, interrogés par le chercheur, confirment ce sentiment que « les temps ont changé ». Ils disent en effet qu'eux-mêmes jouaient davantage dehors, qu'ils utilisaient seuls les transports

en commun à un âge où leurs enfants ne les ont pas encore empruntés.

« Une culture de la chambre »

Le sociologue voit trois raisons majeures à cet écart entre générations. D'abord le développement des jeux vidéo, du téléphone portable et d'Internet qui a fait passer les enfants à une « culture de la chambre » sans empêcher les relations avec leurs pairs. D'autre part l'essor de l'automobile qui a réduit l'espace public, désormais perçu par les parents comme beaucoup plus hostile aux enfants. Enfin, les parents perçoivent la société comme moins sûre et craignent autant la pédophilie que les violences interpersonnelles plus fréquentes selon eux que dans le passé. L'auteur montre que les parents sont aussi soumis à de nouveaux standards éducatifs où l'enfant tient une place prépondérante dans la famille et que l'autonomie de leurs enfants est finalement dépendante de leur anxiété grandissante. ALEXIS BISSEKINE

*Les Annales de la recherche urbaine, n° 111, 2016, p. 617

SOMMEIL

GROS DODOS SINON BOBO

Entre 9 et 12 h, c'est le temps de sommeil préconisé pour les 6-12 ans par l'*American academy of sleep medicine* qui a épluché près de 900 publications sur les relations entre le sommeil des enfants et leur santé. Un temps de repos souvent écourté par des veilles prolongées devant les écrans... Pourtant on sait que le sommeil est essentiel pour l'attention, la mémorisation, les apprentissages et la santé. Et a contrario les nuits écourtées aggravent le risque d'accidents, d'hypertension, d'obésité, de diabète et de dépression.

UNICEF

DES MINEURS ISOLÉS « NI SAINS NI SAUFS »

L'Unicef a suivi une soixantaine d'enfants migrants isolés dans le nord de la France, sur les 500 qui s'y trouveraient selon ses évaluations. Les entretiens révèlent qu'ils souffrent de froid, de fatigue et d'une mauvaise hygiène de vie, ce qui a des impacts sur leur santé. Ces jeunes, entre 11 à 17 ans, sont souvent installés dans des abris isolés, exposés aux intempéries et sans accès à des sanitaires. Ils témoignent de violences subies et des difficultés à suivre une scolarisation régulière.

ÉTUDE

LES 7-19 ANS AIMENT ENCORE LIRE



Les jeunes ne lisent plus ?

Erreur si l'on en croit une enquête Ipsos auprès de 1500 jeunes de 7 à 19 ans, ils sont en effet 77 % à déclarer aimer lire, à l'école mais aussi en dehors. Dans l'enquête en ligne, ils précisent lire en moyenne six livres par

trimestre, 55 % y consacrant 3 h de leur temps hebdomadaire, « pour le plaisir » à 55 %, 48 % pour « se détendre », 85 % surtout avant de se coucher, et 62 % pendant les vacances. C'est à l'entrée en collège qu'une chute se ressent puisque si 90 % des 7-11 ans déclarent lire sur leurs loisirs, ils ne sont plus que 74 % entre 11 et 15 ans, puis 69 % au-delà.

TUNISIE

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Les élèves tunisiens auront désormais 193 jours de classe par an au lieu de 130 auparavant. L'année scolaire sera divisée en deux semestres avec une alternance de cinq semaines de cours suivies d'une semaine de vacances. La mesure, annoncée par le ministre de l'Éducation, vise à rapprocher le système éducatif du pays des standards internationaux tout en réduisant des journées de classe trop chargées. A aussi été décidée la réouverture des écoles pour la formation des enseignants avant leur embauche. La rentrée scolaire est fixée cette année le 12 septembre pour les élèves, le 5 pour leurs enseignants.

DE PARIS À BRUXELLES, VIA MOLENBEEK

La Commission Européenne a présenté en juin des préconisations pour combattre la radicalisation violente menant au terrorisme. Si cette responsabilité relève des États membres, elle compte les soutenir en finançant des projets locaux. Outre le développement des mesures sécuritaires, la lutte contre la radicalisation en milieu carcéral et une lutte coopérative contre la propagande en ligne, elle mise sur le renforcement du travail de prévention auprès de la jeunesse pour la transmission de valeurs communes et positives. Il s'agit par exemple de développer l'éducation aux médias afin que les jeunes apprennent à analyser les informations de façon critique. L'UE compte aussi lancer un réseau pour permettre à des « héros locaux », artistes, sportifs, chefs d'entreprise, repentis, de se rendre dans les écoles, les centres de jeunesse, les clubs

sportifs ou les prisons. Elle souhaite ouvrir à des pays tiers l'accès à la plate-forme e-Twinning qui met en relation 300 000 enseignants européens mais aussi consacrer une grande part du budget

« Renforcer le travail de prévention auprès de la jeunesse. »

Erasmus+ pour soutenir des projets favorisant l'intégration sociale. Un enjeu de taille quand selon Dimitris Avramopoulos, commissaire européen chargé des relations intérieures, « la majorité des ressortissants de l'UE qui auraient rejoint des organisations terroristes sont nés ici et ont été éduqués dans nos écoles ». Ce qui suppose aussi, a expliqué le commissaire à l'Éducation Tibor Navracsics, de leur « tendre la main ». Et de leur donner une place, dans la société et sur le marché du travail. VIRGINIE SOLUNTO

Roland Biache, Délégué général de Solidarité Laïque

3 QUESTIONS À



« Un vrai projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité. »

C'est aux écoles publiques libanaises qu'est dédiée à cette rentrée l'opération « Un cahier, un crayon ». Une collecte de matériel scolaire distribué ensuite aux élèves du pays concerné et un véritable projet d'éducation à la solidarité pour les classes.

Pourquoi avoir choisi le Liban ?

Aujourd'hui, l'école publique libanaise est sous équipée. Une réalité qui conduit les familles à privilégier l'enseignement privé qui, bien que plus onéreux, laisse miroiter la réussite scolaire et assoit l'appartenance communautaire. On ne va dans les écoles publiques que par défaut, jamais par choix. L'école au Liban est devenue un facteur de discrimination sociale et confessionnelle. Nous voulons donc aider les familles les plus démunies et ces écoles. Dans ce pays marqué par le communautarisme, il nous semble que

l'école publique doit pouvoir être un espace qui permette aux différentes communautés de mieux se connaître, de mieux vivre ensemble et pourquoi pas, de commencer à bâtir la paix.

Le pays est confronté à un afflux de réfugiés. Quel impact et quelles traductions dans les écoles ?

Depuis le déclenchement de la guerre en Syrie, 1,2 million de réfugiés sont arrivés, soit l'équivalent d'un quart de la population libanaise ! L'État a fait des efforts pour scolariser une partie des enfants déplacés. 80 000 élèves ont d'ores et déjà pu être scolarisés dans les écoles publiques du pays : la moitié dans des classes déjà existantes et l'autre moitié dans des cours ouverts l'après-midi. Mais se pose le problème de la langue d'enseignement ainsi que de la qualité de cet enseignement avec des personnels contractuels recrutés dans l'urgence et pas toujours bien formés. Aussi, bon nombre de gamins décrochent, surtout quand ils sont en âge de

travailler pour aider leur famille, et cela dès 11 ou 12 ans, plus tôt parfois.

Comment les enseignants français peuvent-ils s'engager dans cette rentrée solidaire ?

Nous mettons à leur disposition des outils pour faire vivre dans leurs classes un vrai projet d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité : un dossier pédagogique sur le Liban et le droit à l'éducation pour tous partout dans le monde, un poster à afficher dans la classe, des affiches et des flyers pour communiquer sur la collecte de fournitures organisée au sein de l'école ou à l'échelle du quartier. Pour recevoir ces outils, il faut juste s'inscrire à l'opération. Nous envoyons aussi une lettre d'information aux participants pour qu'ils puissent suivre l'évolution de la campagne, de la collecte et partager des idées d'animation portées par leurs collègues. PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BARBE

Toutes les informations pour participer sur : www.uncahier-uncrayon.org

Une rentrée sous haute sérénité ?

Après un été marqué par des attentats tragiques, la rentrée scolaire s'effectue dans un contexte particulier et des conditions trop souvent difficiles. Pour le SNUipp-FSU, le combat pour une véritable transformation de l'école passe aussi par l'amélioration de la reconnaissance des enseignants qui doit se poursuivre.

Pour les enseignants des écoles, la rentrée n'est pas ce traditionnel « marronnier » décliné chaque année par les médias après la trêve estivale mais bien un rendez-vous important et symbolique dans leur vie professionnelle. Un moment-clé qu'il leur faut aborder dans la sérénité malgré un été secoué par de nouveaux attentats terroristes (voir ci-dessous) et un contexte social et politique tendu. Cette année, ce sont encore de nouveaux défis qui les attendent dans les classes notamment la mise en place des nouveaux programmes élémentaires qu'ils devront effectuer avec un accompagnement minimal et sans même que le ministère ait daigné leur fournir les documents version papier. Une pierre de plus dans le jardin d'une loi de refondation dont la mise en œuvre est loin de répondre aux attentes des personnels. Les créations de postes dans le primaire, 13 000 depuis le début du quinquennat, sur les 21 000 promises, n'ont pas permis de compenser les 19 000 suppressions effectuées sous la mandature de Nicolas Sarkozy et la hausse démographique des

effectifs d'élèves. Les conséquences sont connues et vont à nouveau peser sur cette rentrée : des classes trop chargées, des remplaçants en nombre insuffisant, des RASED incomplets... La réforme des rythmes scolaires continue de s'appliquer de façon chaotique et inégalitaire, avec de nouvelles modalités dérogatoires parues à la hâte cet été et des enseignants touchés dans leurs conditions de travail et souvent écartés des choix d'organisation.

Des avancées dès septembre

Pourtant, le SNUipp-FSU l'affirme avec force, on ne peut réformer l'école et permettre la réussite des tous les élèves sans prendre en compte la situation de ceux qui la font tous les jours. C'est pourquoi le syndicat continue de porter l'accent sur l'amélioration des conditions de travail, en



demandant de dégager du temps hors enseignement pour mieux travailler ensemble (voir ci-dessous) et sur une meilleure reconnaissance salariale. Sur ce dossier, des premières avancées concrètes seront visibles dès septembre sur le bulletin de salaire des professeurs d'école, juste fruit de l'action syndicale et des multiples mobilisations. Une première étape qui, si elle les situe encore loin de la majorité de leurs collègues européens, sonne pour les quelque 320 000 PE comme un encouragement au moment de retrouver le chemin de l'école. PHILIPPE MIQUEL

ATTENTATS

MESURES DE SÉCURITÉ RENFORCÉES DANS LES ÉCOLES

« La sécurité des écoles et des établissements scolaires est une priorité absolue ». Dans une instruction du 29 juillet, Najat Vallaud-Belkacem et Bernard Cazeneuve ont rendu public un certain nombre de mesures de sécurité qui s'appliqueront dès la rentrée dans les écoles : connaissance et application du plan particulier de mise en sûreté, organisation de trois exercices dont l'un sur un attentat-intrusion, mise à jour du répertoire des coordonnées téléphoniques des directrices et directeurs d'école avec test d'un envoi de SMS le jour de la rentrée, organisation de réunions d'information à destination des parents d'élèves, attention particulière aux abords des écoles « afin de renforcer la surveillance de la voie publique et d'éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves »... Difficile pour un responsable public de rester sans réaction après les attentats de Nice et de Saint-Étienne de Rouvray qui ont renforcé pendant l'été l'étrange atmosphère de peur et de défiance qui règne sur la France depuis près de deux ans. Pour autant, attention à ce qu'une volonté sécuritaire parfois illusoire ne vienne pas encore alourdir un climat déjà pesant et conduire les personnels à l'application de directives qui ne relèvent pas de leurs missions. PHILIPPE MIQUEL

EN BREVE

CAMPAGNE : FIN DES APC DU TEMPS POUR MIEUX TRAVAILLER

Une très grande partie des enseignants remettent en cause les activités pédagogiques complémentaires (APC) qu'ils jugent inefficaces. En janvier dernier, près de 40 000 enseignants des écoles le signifiaient déjà à la ministre. Mais celle-ci est jusqu'ici restée sourde en ratant l'occasion fournie par la redéfinition des obligations de service des enseignants opérée en juin. Pour cette rentrée, le SNUipp-FSU décide de passer à la vitesse supérieure. Il invite les enseignants à cliquer massivement sur une adresse à la ministre réclamant la fin des APC et la récupération des 36

heures pour le travail collectif et la relation avec les partenaires de l'école. À partir de 35 000 enseignants signataires, le syndicat mettra en œuvre une action de suppression des APC.



<http://petition.snuipp.fr>

LES RECALÉS DES PERMUTATIONS

Le Recteur de Versailles a finalement annulé la mutation de 13 enseignants en situation délicate qui avaient pourtant obtenu une réponse positive du ministère à leur recours. Ils feront leur rentrée dans les Hauts-de-Seine. Ce revers est argumenté par la situation de sous-effectif des enseignants de l'académie que le concours 2016 n'a pas permis de régler. Cela ne résoudra pas pour autant la crise du recrutement ni la situation particulière de cette académie. Pense-t-on y contribuer en empêchant la mobilité géographique des enseignants ?

UN LIVRE NOIR POUR LE « PAYS HAUT »

Listes d'attentes pour trouver une place en établissement spécialisé, prises en charge RASED qui ne se mettent pas en place faute de moyens, pénurie de psychologues scolaires sur cette partie du territoire ... Le SNUipp 54 a dressé un état des lieux de la difficulté scolaire dans le Haut pays. Ce livre noir est disponible sur le site de la section départementale (<http://54.snuipp.fr>).

Un recueil de témoignages qui recense et alerte sur les absences de réponses apportées aux élèves en difficulté scolaire ou en situation de handicap, bien loin des slogans ministériels sur le sujet.

AU FORT LES PROFS !

Commencer l'année par une soirée conviviale et festive, c'est la proposition du SNUipp-FSU 01. Le 16 septembre, à partir de 18h30, le site historique de Fort l'Écluse situé sur la commune de Léaz accueillera la 2e édition d'« *Au fort les profs* ». Ce sera pour les enseignants l'occasion de se rencontrer, notamment pour les nombreux jeunes entrant dans le métier dans le nord-est du département. Ils pourront aussi, avant de faire la fête, découvrir les différents acteurs locaux qui proposent des actions pédagogiques pour les classes.

➤ <http://01.snuipp.fr/spip.php?article1170>

Du nouveau dans l'évaluation des enseignants :

Le ministère a ouvert des discussions avec les représentants des personnels sur une réforme de l'évaluation des enseignants pour la rentrée 2017.

Le ministère a présenté le 13 juillet dernier ses propositions pour le nouveau dispositif d'évaluation des enseignants applicable à partir du 1^{er} septembre 2017. Il prévoit quatre rendez-vous de carrière et le maintien d'une inspection en classe par l'IEN. Ces rendez-vous auraient lieu avant le passage aux 6^e et 8^e échelons de la classe normale afin de bénéficier d'une réduction d'une année dans ces échelons, lors de l'accès à la hors classe et à la classe exceptionnelle. L'inspection serait suivie d'un entretien basé sur l'observation de la séance mais aussi sur un bilan professionnel rédigé au préalable par l'enseignant. Les projets de carrière seraient évoqués aussi lors de l'entretien. Un compte-rendu du rendez-vous de carrière, sous forme de grille d'évaluation, devrait être communiqué à l'enseignant qui peut formuler par écrit des observations. Des nouvelles modalités mais toujours pas la déconnexion nécessaire entre l'évaluation et le déroulement de carrière que revendique le SNUipp-FSU.

Un certain nombre de questions qui ont des incidences sur la carrière restent en suspens. Comment éviter que les 30 % des personnels qui bénéficieront de la réduction de durée au 6^e échelon, soient exactement les mêmes qui en bénéficieront au 8^e ? À quel niveau seront pris en compte ces 30 % (circonscriptions, départements) ? Comment sera déterminé le



barème ? Quelles parts pour l'appréciation et l'ancienneté ? Quels seront les critères de départage ? Quelle sera la transposition des notes pour celles et ceux qui sont aux 10^e et 11^e échelons de la Classe normale ? Quelles seront les modalités d'avancement automatique pour la hors classe ? Quel calendrier pour la nécessaire augmentation du ratio d'accès à la hors classe ? Dans le respect du protocole égalité professionnelle hommes-femmes dans la Fonction publique, le SNUipp-FSU a demandé que les promotions reproduisent la réalité de la profession en termes de rapport hommes/femmes et un plan d'action pour résorber les inégalités.

Les prochaines réunions auront lieu au ministère mi-septembre et le SNUipp-FSU entend consulter largement les personnels sur cette question (voir ci-dessous). VIRGINIE SOLUNTO

ÉVALUATION

LE SNUIPP-FSU CONSULTE LES ENSEIGNANTS

Le SNUipp-FSU lance une consultation auprès des enseignants à propos des propositions faites le 13 juillet dernier par le ministère concernant les nouvelles modalités d'évaluation (lire ci-dessus). Alors que le ministère se refuse à organiser une telle consultation, le syndicat estime, fidèle à son habitude de concertation, qu'il convient d'interroger les enseignants, sur les nécessaires évolutions et les propositions ministérielles. « *Quel est pour vous le rôle de l'évaluation ?* », « *Quels sont vos besoins ?* », « *Souhaitez-vous une inspection plus cadrée nationalement ?* », « *Que pensez-vous d'un bilan professionnel, rapport de votre activité, rédigé par vos soins avant l'inspection ?* », « *Comment jugez-vous les critères d'évaluation proposés par le ministère pour classer les enseignants et qui remplaceront la note pédagogique ?* » Telles sont quelques unes des questions posées. Les discussions avec le ministère concernant la nouvelle évaluation doivent se poursuivre au mois de septembre et pour le SNUipp-FSU, si c'est une bonne chose de changer la donne de l'évaluation des enseignants, cette révision ne peut se faire sans eux. La consultation sera en ligne sur le site du syndicat à partir du 8 septembre. VIRGINIE SOLUNTO



Ce qui vous attend

Cette rentrée voit la poursuite de la déclinaison de la loi de refondation votée en juin 2013. Cycles, programmes, évaluations : des changements importants vont modifier le fonctionnement des classes et demander aux enseignants une nouvelle adaptation professionnelle. Côté carrière, ça bouge aussi avec enfin quelques améliorations à la clé liées aux négociations autour du protocole « *Parcours professionnels, carrières et rémunérations* » (PPCR). L'essentiel des nouveautés décrypté ci-dessous.

DU CÔTÉ DE LA CLASSE

PROGRAMMES

Primaire et collège

Après la maternelle l'an passé, c'est au tour de l'école primaire et du collège de mettre en application les nouveaux programmes simultanément pour tous les niveaux de classe (voir dossier pages 12 à 19)

CYCLES

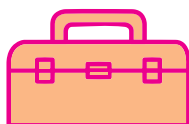
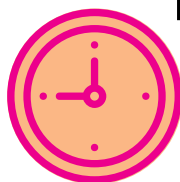
Du changement pour le 2 et le 3

Le cycle 2 conçu comme une « *stabilisation des apprentissages sur trois années* » comprend le CP, le CE1 et le CE2 et devrait favoriser des apprentissages plus progressifs et adaptés à tous les élèves, notamment en langue française. Le cycle 3, lui, inclut désormais la sixième sans qu'aient été véritablement définies et organisées les modalités de concertation et de travail entre enseignants de niveaux et d'établissements différents.

HORAIRES

Faites place à l'EMC !

Une heure par semaine a été dégagée pour permettre la mise en place de l'éducation morale et civique. Une nouveauté qui vient notamment en déduction des horaires en art et en sciences, alors même que les contenus définis par les nouveaux programmes dans ces disciplines n'ont en rien été allégés.



MATERNELLE

Nouveaux outils d'évaluation

C'est une évaluation positive qui doit se mettre en place à l'école maternelle dès la rentrée. Pour ce faire, deux outils ont été conçus pour rendre compte des acquisitions des enfants : un carnet de suivi des apprentissages, dont le format est laissé à l'appréciation des équipes, et une synthèse des acquis des élèves, établie à la fin du cycle 1 et qui fait l'objet d'un modèle national. Une démarche qui va dans le bon sens (voir p. 21) mais pour laquelle les enseignants devront dégager le temps nécessaire (sur le temps d'APC par exemple comme les y invite le SNUipp-FSU) et bénéficier d'un accompagnement pour les aider à élaborer un outil cohérent.

ÉLÉMENTAIRE

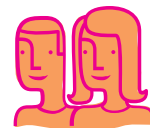
Un livret du CP à la troisième

En cohérence avec les nouveaux programmes, un nouvel outil d'évaluation numérique est mis en place du cycle 2 au cycle 4. Une application nationale le Livret scolaire unique numérique (LSUN) est mise en ligne sous une forme standardisée mais qui revêt néanmoins des possibilités d'adaptation selon les choix et la programmation des activités par les enseignants. L'outil est également destiné à communiquer avec les parents et à suivre la scolarité des élèves, le niveau de maîtrise du socle étant apprécié à chaque fin de cycle. Le SNUipp-FSU a demandé toutes les garanties concernant la confidentialité des données personnelles des élèves. Il s'interroge sur l'intérêt péda-

gogique de l'application et sur la charge de travail supplémentaire que représentent son appropriation et son utilisation par les enseignants..

SANTÉ, CITOYENNETÉ

Deux parcours en plus...



Après le parcours d'éducation artistique et culturelle, l'école élémentaire voit arriver cette année le parcours citoyen qui « *a pour double objectif de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres.* » ainsi que le parcours santé qui concerne à la fois la protection des élèves et les activités éducatives liées à la prévention en matière de santé. Des parcours imposés, à inscrire dans les projets d'école, et qui risquent de rester des coquilles vides en contrariant la construction de projets réellement liés aux besoins spécifiques des écoles

LANGUES

Dès le CP

L'apprentissage d'une langue vivante devra être mise en place dans toutes les écoles dès le CP. D'autre part, pour favoriser la diversité linguistique, le ministère invite à proposer plusieurs langues dès l'école primaire, en veillant à la cohérence et à la lisibilité des parcours linguistiques des élèves. Une initiative qui ne pourra s'appliquer qu'à une échelle très réduite vu le manque de personnels et les difficultés d'organisation.



à la rentrée

DU CÔTÉ DES ENSEIGNANTS



Indemnité : l'ISAE à 1200 € dès septembre

Une pétition signée par plus de 50 000 enseignantes et enseignants des écoles en novembre 2015, une grève le 26 janvier dernier, une lettre au Premier ministre recueillant plus de 23 000 signatures en quatre jours et remise à Matignon le 22 mars : fruit de la mobilisation opiniâtre des enseignants des écoles avec le SNUipp-FSU depuis plus de deux ans, le montant annuel de l'ISAE passe de 400 à 1200 € brut dès cette rentrée, à parité avec la part fixe de celle perçue par leurs homologues du second degré. Ce n'est que justice, cette mesure venant enfin reconnaître l'engagement quotidien des PE auprès de leurs élèves. Tous n'y ont

toutefois pas encore droit et le SNUipp-FSU continue d'intervenir auprès du ministère à ce sujet. Quoi qu'il en soit, la feuille de paye du plus grand nombre se verra dorénavant abondée chaque mois d'un peu plus de 86 euros net, une augmentation dont le syndicat revendique qu'elle soit intégrée en totalité au traitement indiciaire afin d'être prise en compte dans le calcul de la pension de retraite. Aujourd'hui, les dispositions retenues dans le cadre du protocole PPCR ne prévoient l'intégration que d'un quart de l'ISAE dans ce calcul.

NB : le premier versement interviendra sur la paye d'octobre avec effet rétroactif depuis septembre.

PPCR

PREMIÈRES MESURES SUR LES CARRIÈRES ET LES RÉMUNÉRATIONS

Grille des salaires, rythme d'avancement et déroulement de carrière : l'application des premières dispositions du protocole d'accord « *Parcours professionnels, carrières et rémunérations* » qui court de 2017 à 2020 va cette année commencer à bénéficier aux enseignants. Une première revalorisation de 6 à 11 points de la grille indiciaire interviendra au premier janvier 2017. Cette revalorisation comprend un début d'intégration de l'ISAE dans le salaire de base pour 4 points d'indice et l'ajout d'entre 2 et 7 autres points en fonction de l'échelon. Une mesure qui vient s'ajouter à la hausse de 0,6 % de ce même point d'indice au 1^{er} juillet dernier et d'un nouveau 0,6 % en février prochain. Il faudra en revanche attendre septembre 2017 pour la mise en place progressive d'un rythme d'avancement unique, hormis pour les échelons 6 et 8 dont la durée serait raccourcie pour 30 % des enseignants.

DÉGEL

LÉGÈRE AUGMENTATION DU POINT D'INDICE

Gelée depuis cinq ans, la valeur du point d'indice évolue enfin suite aux nombreuses mobilisations organisées par les syndicats de fonctionnaires. Une première augmentation de 0,6 % a eu lieu le 1^{er} juillet dernier et une nouvelle hausse, de 0,6 % aussi, interviendra le 1^{er} février prochain. Reste cependant que cette timide revalorisation se verra minorée par une nouvelle hausse de 0,35 % du taux de cotisation retraite qui passera à 10,29 % du salaire brut au 1^{er} janvier 2017. Beaucoup de chemin reste à parcourir pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat évaluées à 15 % depuis vingt ans...

TEMPS DE TRAVAIL

UN NOUVEAU DÉCRET SUR LES OBLIGATIONS DE SERVICE

Le nouveau décret sur les obligations de service des enseignants des écoles se limite à une mise en conformité réglementaire à propos des 36 heures d'APC au lieu des anciennes 60 heures d'AP et à l'introduction d'un forfait de 48 heures consacrées notamment au travail en équipe et à la relation aux parents. Il maintient par ailleurs les 18 heures annuelles d'animations pédagogiques et actions de formation ainsi que les 6 heures consacrées aux conseils d'école. Un simple toilettage des 108h donc, qui ne répond pas au besoin d'alléger la charge de travail, de gagner en autonomie pédagogique et de voir reconnu l'ensemble des missions des enseignants des écoles.

NOUVELLES NORMES DE DÉCHARGE POUR LA DIRECTION D'ÉCOLE



L'amélioration du dispositif de décharges de service pour la direction d'école, décidée en 2014 suite aux nombreuses interventions syndicales se poursuit à cette rentrée. Les écoles à deux classes voient leur volume de décharge porté à une journée par mois. Pour les écoles à huit classes, la quotité passe d'un quart à un tiers, soit une journée et demie par semaine.

NOMBRE DE CLASSES		DÉCHARGE D'ENSEIGNEMENT	ALLÈGEMENT OU DÉCHARGE SUR LE SERVICE D'APC (36 h)
MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE		
1		4 jours fractionnables*	6 h
2 et 3		1 jour par mois	18 h
4		1/4 hebdomadaire	18 h
5 à 7		1/4 hebdomadaire	36 h
8	8 et 9	1/3 hebdomadaire	36 h
9 à 12	10 à 13	1/2 hebdomadaire	36 h
13 et au-delà	14 et au-delà	décharge totale	36 h

* 2 ou 3 jours avant les vacances de la Toussaint / 1 ou 2 jours en mai-juin

FRANCIS BARBE
& PHILIPPE MIQUEL

ÉLÉMENTAIRE

LES NOUVEAUX PROGRAMMES À LA LOUPE

Les nouveaux programmes des cycles 2 et 3 entrent en vigueur. S'ils vont dans le bon sens, ils sont parfois très flous. Un dossier pour y voir plus clair.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSERKINE
LAURENCE GAIFFE
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

Après ceux de maternelle entrés en vigueur l'année dernière, voici les nouveaux programmes de cycle 2 et de cycle 3 qui font leur première rentrée scolaire. À cette occasion, on aurait pu espérer que le ministère décrète une mobilisation générale pour apporter aux enseignants qui vont devoir les faire vivre dès la semaine prochaine, les outils de compréhension et d'appropriation nécessaires. Or il n'en est presque rien comme en témoigne par exemple le peu de moyens déployés par la hiérarchie pour mettre en place une formation continue à la hauteur de nombreuses circonscriptions rien n'a encore été fait en la matière. De même, les enseignants attendent encore une version papier des programmes seulement disponibles sous forme numérique (lire p13). Si *Fenêtres sur cours* ouvre le dossier à la veille de la reprise de la classe, c'est bien pour aider les enseignants à y voir plus clair, à décrypter des programmes introduisant de vraies nouveautés dans la conception des apprentissages, la manière d'enseigner, les pratiques pédagogiques.

« NOUS AVONS TRAVAILLÉ À L'INTÉRIEUR DU SOCLE ET PAS DE FAÇON ORTHOGONALE, C'EST-À-DIRE QU'IL N'Y A PLUS LE SOCLE D'UN CÔTÉ ET LES PROGRAMMES DE L'AUTRE. »

Ces nouveautés, qui vont « dans le bon sens » comme le disait le SNUipp-FSU lors de l'élaboration des programmes l'hiver dernier, portent des avancées qualitatives mais posent question quant à leur faisabilité. Ainsi, l'apport de la recherche dans les nouveaux textes est indéniable et c'est une bonne chose, mais il existe souvent un décalage entre les travaux des chercheurs et la formation initiale et continue reçue par les enseignants. Exemple avec la place donnée à l'oral sur les deux cycles. Jusqu'ici la compétence était souvent travaillée de manière transversale, désormais il faudra aussi organiser des séances spécifiques dans

le cadre de l'enseignement du français (lire p14). En mathématiques, l'accent est fortement mis sur la résolution de situations problèmes, pour « apprendre à chercher » ou pour « montrer comment les notions mathématiques peuvent être des outils pertinents pour résoudre des situations » (lire p17). Ces pratiques qui existent déjà deviennent prioritaires ce qui nécessite quand même un renforcement de l'accompagnement et des contenus didactiques.

L'interdisciplinarité encouragée

Parmi les traits caractéristiques de ces nouveaux textes figure aussi la nécessité de prodiguer un enseignement explicite dans tous les domaines, de mener de pair compréhension et automatisation, de rentrer dans les apprentissages par les



compétences de l'élève. L'interdisciplinarité est elle aussi encouragée, les textes préconisant le «*croisement entre les enseignements*». L'allègement des contenus en français et en maths, s'il peut permettre de travailler sur moins de notions mais d'aller plus loin dans leur maîtrise, n'enlève rien à la complexité du travail de l'enseignant. Une complexité accrue dans certaines matières telles les langues vivantes où le niveau à atteindre est ambitieux. Il faudra amener les élèves en fin de cycle 3 vers le A1, alors que les ressources disponibles restent lacunaires. Ambitieux aussi l'enseignement artistique, alors que le temps consacré à la discipline est diminué de 9 heures sur chaque année du cycle 2. Il en va de même pour celui des sciences, abrégé de 6 heures au cycle 3. Dans ces deux disciplines pourtant, le poids des contenus reste inchangé, voire pléthorique.

Mais peut-être ne faut-il pas s'arrêter aux contenus d'enseignement, mais à l'esprit dans lequel ils ont été faits ? En cycle 2 comme en cycle 3, les programmes sont rédigés en 3 volets. Le premier, consacré aux spécificités du cycle permet de mieux comprendre les intentions de leurs rédacteurs. Il réaffirme fortement l'enseignement par cycle, ne prononçant que des attendus de fin d'année avec des repères de progressivité. Le deuxième stipule les articulations avec les piliers du socle commun. «*Nous avons travaillé à l'intérieur du socle et pas de façon orthogonale*», c'est-à-dire qu'«*il n'y a plus le socle d'un côté et les programmes de l'autre*», sou-

ligne André Tricot, professeur à l'Espé de Toulouse et coordinateur du groupe chargé de l'élaboration du projet de programmes de cycle 2 (lire p16). Enfin, le troisième volet est dédié aux apprentissages proprement dits.

Du temps pour se les approprier

Les nouveaux programmes, c'est aussi une redéfinition des cycles. Le C2 court du CP au CE2, le C3 va du CM1 à la classe de 6e. Une véritable révolution culturelle pour les enseignants comme pour les équipes tant le lien entre élémentaire et collège est difficile à tisser. «*Il faut approfondir la continuité école-*

collège en incitant les enseignants du second degré à mieux s'appuyer sur les acquis réels des élèves de l'élémentaire. Aider également les équipes à articuler les progressions disciplinaires et mettre en réseau le travail de la classe et de l'école», estime Sylvie Plane, professeure en sciences du langage et membre du Conseil supérieur des programmes. Durant cette année qui débute, chacun devra mener plus d'un chantier de front. Parmi eux, mettre en œuvre de nouvelles modalités d'évaluation, rédiger de nouveaux projets d'école...

Le contexte s'annonce donc difficile. Si une plus grande liberté pédagogique est laissée aux enseignants et aux équipes, il leur faudra du temps pour



TOUJOURS PAS DE VERSION PAPIER

Les enseignants des écoles, à quelques jours de la rentrée scolaire, ne disposent toujours pas de version papier des programmes. Dans aucun métier un employeur n'agirait de la sorte. Il revient aux écoles, sur leurs crédits pédagogiques, voire aux enseignants sur leurs propres deniers de les imprimer. Ceux de cycle 1 en ont déjà fait les frais ! Au prétexte que nous sommes à l'ère du numérique, le ministère n'a pas jugé bon d'éditer des versions papier des programmes. Les programmes sont un outil professionnel indispensable au travail des enseignants, notamment à consulter, à surligner, à annoter, ce qui nécessite un support papier. Fournir aux enseignants les programmes et les documents pédagogiques qui les accompagnent en version papier, tout comme la formation continue indispensable pour les intégrer à ses pratiques, est une priorité pour l'école primaire et la réussite de tous nos élèves.

Le SNUipp-FSU continue à inviter les enseignants à écrire à la ministre pour obtenir la version papier : <http://snuipp.fr/Merci-de-nous-les-envoyer-Madame>

s'approprier les programmes, pour une investigation pertinente dans la multitude de documents d'accompagnement mis à leur disposition sur Eduscol. Alors, sans vouloir jouer les oiseaux de mauvais augure, tout faire tout de suite relève de la mission impossible. Dès lors il faudra faire des choix, donner des priorités. Les équipes seront-elles confrontées à une hiérarchie préconisant une application immédiate et rigide des programmes ou, au contraire, plus préoccupée par l'esprit que par la lettre, leur laissant le temps de les expérimenter et de les mettre à leur main ? C'est aussi un des enjeux de la mise en œuvre des nouveaux programmes.

UN CYCLE 2 REDESSINÉ

Le cycle 2 reste celui des apprentissages fondamentaux mais il s'étend désormais sur 3 ans comme le cycle 3, englobant le CP, le CE1 et le CE2. Le but est de mieux répartir les contenus, auparavant très lourds en CE1 et de permettre aux élèves de revoir, d'approfondir des « situations de référence récurrentes », pour leur laisser « le temps d'apprendre ». À noter du coup des changements d'horaires en CE2 qui gagne 2 h de français pour atteindre les 10 h du cycle 2, mais perd en disciplines artistiques, ainsi que scientifiques.

LE FRANÇAIS EN VEDETTE

La maîtrise de la langue est la priorité des programmes du cycle 2 avec 10 heures hebdomadaires prenant appui sur tous les champs disciplinaires et déclinée en quatre axes : comprendre et s'exprimer à l'oral, lire, écrire, comprendre le fonctionnement de la langue par des activités quotidiennes. Rien de nouveau pour les enseignants si ce n'est le focus particulier mis sur l'oral et l'encodage-décodage.



L'oral, en plus d'être développé dans toutes les situations, fait l'objet de séances spécifiques, ce qui nécessitera un accompagnement des enseignants habitués à un apprentissage plus transversal. Les premiers documents d'accompagnement concernent d'ailleurs ce langage oral. Sont encouragés notamment des débats (philo, d'actualité, de conseil). Les compétences à travailler sont toujours celles d'écoute, d'expression et d'échanges mais s'ajoute l'importance d'une distance critique avec l'élaboration de règles, d'observateurs et une exigence grandissante au fil des années : lexique, structuration du propos, argumentation. Les sujets, proches du quotidien des élèves en CP, doivent s'en éloigner petit à petit. De même doit se réduire la régulation de l'enseignant et s'élargir la taille du groupe au fil des trois années. Les programmes encouragent en effet des interactions « en petits groupes » au CP, mais avec quels moyens ? Pour s'élargir au groupe classe au CE2.



La lecture, l'accent est mis sur l'apprentissage du code phonographique, allant « des sons vers les lettres et réciproquement » mais en lien toujours avec la compréhension et l'écriture. Les textes insistent sur l'importance de faire comprendre clairement aux élèves les enjeux de la lecture. Le travail sur le sens se fait en CP à partir des textes lus par l'enseignant mais aussi de ceux découverts de façon autonome par les élèves. C'est en CE1 et CE2 que s'accroît encore le travail de compréhension, en parallèle avec une maîtrise accrue du code et des entraînements permettant une automatisation de l'identification des mots. Il est prescrit également un entraînement à la lecture à voix haute pour atteindre la fluidité et une différenciation en classe, via notamment des ateliers. Sont encouragés les projets permettant de valoriser le travail réalisé : présentations, expositions, rencontres avec d'autres classes.

ÉCRITURE

DES ÉCRITS QUOTIDIENS

Ce champ d'apprentissage mêle à la fois l'écriture comme geste graphomoteur et l'écriture comme production d'écrits. Pour la première, il s'agit de copier ou retranscrire dans une écriture lisible un texte d'une dizaine de lignes. Pour la seconde, il est recommandé des écrits quotidiens et divers, que ce soit des bilans de séances, la rédaction de questions, des manipulations ou des créations de textes. Le but est d'écrire au terme du cycle « une demi-page cohérente, organisée, ponctuée, pertinente par rapport à la visée et au destinataire ». Un focus est mis sur la relecture et la correction des productions, ainsi que sur l'utilisation du traitement de texte.

ÉTUDE DE LA LANGUE

MOINS DE NOTIONS MAIS MIEUX MAÎTRISÉES

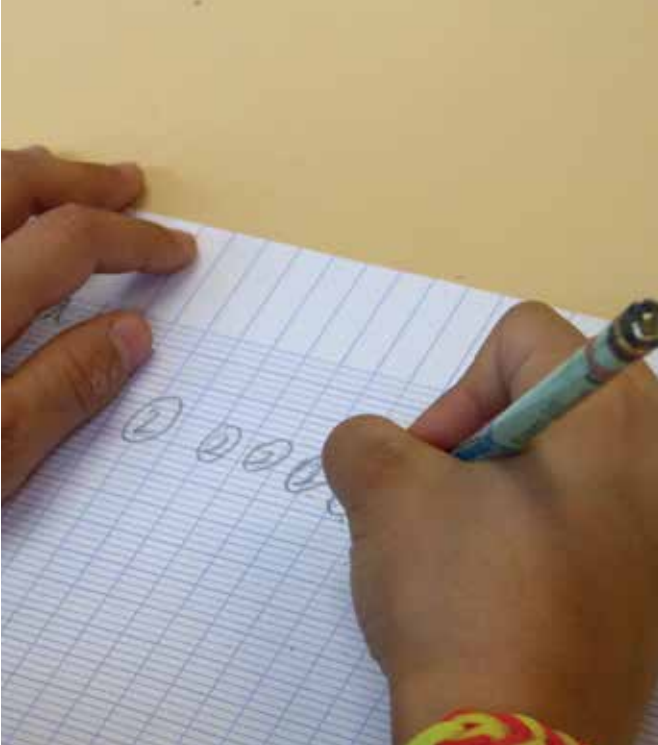
L'étude de la langue est tournée vers l'orthographe et se concentre sur le verbe, le sujet, l'accord sujet verbe, l'accord dans le groupe nominal. Moins de notions mais mieux maîtrisées semble être l'esprit. Les textes réitèrent l'ambition de voir ce travail porter ses fruits dans la production de textes, un serpent de mer didactique ! La phrase interrogative n'est plus dans les notions explicitement à l'étude, pourtant présente dans les textes lus ou écrits de

ces classes. Plus d'articles non plus, englobés dans les déterminants, ni d'identification des compléments. En plus du présent, imparfait et futur des verbes fréquents, les CE travaillent toujours la formation du passé composé.

LITTÉRATURE

5 À 10 ŒUVRES PAR AN

En cycle 2, le nombre d'œuvres littéraires à étudier n'était pas fixé, c'est désormais le cas, avec de 5 à 10 œuvres par année.



DES MATHS RÉFLEXIVES

La résolution de problèmes est au centre de l'activité mathématique. Elle lance les autres domaines et leur donne du sens en numération, calculs, mesure, que ce soit dans l'approche de nouvelles notions ou la consolidation. Les situations problème peuvent surgir du vécu de la classe ou des autres disciplines, encourager les élèves à se questionner, tâtonner, dans le but de travailler six compétences détaillées: chercher, représenter, raisonner, modéliser, calculer, communiquer. Pour chacune, les programmes donnent des exemples d'activités mais les documents d'accompagnement ne traitent pour l'instant que les mesures et le calcul en ligne, considéré comme une étape importante, entre le calcul mental et posé. Les textes encouragent explicitement ce que les enseignants menaient déjà majoritairement dans leur classe, c'est-à-dire des traces écrites évolutives, d'abord les recherches et représentations des élèves qui vont se structurer petit à petit avec l'enseignant vers des écrits plus conventionnels, respectant le langage mathématique. On ira du concret vers l'abstrait, poussant les élèves à oraliser leurs démarches, à argumenter. On retrouve aussi le calcul mental quotidien.



En nombres et calculs, on retrouve les compétences des anciens programmes, avec un accent sur le calcul en lignes donc, et les nombres inférieurs à 1 000, avec leurs différentes écritures, leur placement sur une demi-droite graduée. Puis jusqu'à 10 000 en CE2. La division, étudiée en cycle 3, sera abordée auparavant sous forme de « situations simples de partage ou de groupement. »



Pour ce qui est des grandeurs et mesures, le travail sur le sens est central. Les élèves doivent apprendre à distinguer différentes grandeurs, par des comparaisons, et saisir le sens des unités, longueurs, masses, contenances, durées, prix afin de parvenir à estimer des grandeurs.



Le travail en espace et géométrie doit partir de situations concrètes de classe, d'EPS, de sorties, et favoriser les manipulations afin d'étudier les placements, les déplacements, les formes à nommer, décrire, tracer. Les concepts fondamentaux sont ceux d'alignement, de distance, d'égalité de longueurs, de parallélisme, de perpendicularité, de symétrie. Les solides à étudier sont explicitement nommés: cône, boule, cylindre, cube, pyramide, pavé.

André Tricot, professeur à l'ESPE de Toulouse Midi-Pyrénées, coordinateur du groupe chargé de l'élaboration du projet de programme pour le cycle 2

3 QUESTIONS À



« Donner une vraie chance aux cycles »

Comment qualifier ces nouveaux programmes de cycle 2 ?

Ce sont des programmes raisonnables, au service des apprentissages des élèves et du travail des enseignants. Nous avons énormément écouté avant de décider, puis les différentes versions du texte ont été soumises à des relectures par les enseignants. Raisonnables car « faisables ». Par exemple, les objectifs de lecture compréhension sont des objectifs de fin de cycle et pas de fin d'année. Nous avons respecté la grande hétérogénéité des élèves au cours du cycle 2. Un

même objectif pour tous mais des rythmes différents. Raisonnables car nous avons voulu sortir « d'une guerre idéologique » qui particulièrement en lecture oppose compréhension et automatisation.

Quelles sont les principales nouveautés ?

Nous avons défini 8 spécificités du cycle 2. Par exemple: les élèves ont le temps d'apprendre, le sens et l'automatisation se construisent simultanément, l'articulation entre lire et écrire doit être précoce, l'importance de la compréhension et de la résolution de problèmes dans

les apprentissages mathématiques. La nouveauté fondamentale c'est que nous avons travaillé à l'intérieur du socle, pas de façon orthogonale à celui-ci: il n'y a plus le socle d'un côté et les programmes de l'autre, mais un socle qui est la matrice des programmes.

Quels sont les points prioritaires pour les mettre en œuvre ?

Le groupe a travaillé sur le « pourquoi ? » et le « quoi ? », mais le « comment ? » appartient aux enseignants qui vont les mettre en œuvre. Des exemples de situa-

tions, d'activités et de ressources pour l'élève sont donnés dans les tableaux du volet 3. Il est très clair qu'il ne s'agit que d'exemples et non de prescriptions. Nous nous sommes bien gardés de proposer des idées générales. Le levier principal de la réussite de ces programmes c'est de donner une vraie chance aux cycles. Cela passe par la formation des enseignants, scandaleusement faible tant au niveau des programmes que du métier en général. Cela nécessite un renforcement du « plus de maîtres que de classes » et un travail au quotidien.

LANGUE VIVANTE, ÉTRANGÈRE OU RÉGIONALE

ORAL TOUTE !

L'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale débute dès le CP, tout à l'oral, pour introduire à petites doses de l'écrit, surtout en CE2. Et cet apprentissage ne s'interdit plus des rapprochements avec le français puisqu'au contraire il permet de réfléchir sur la langue. Mais les objectifs semblent bien ambitieux, «*poser les jalons d'un premier développement de la compétence plurilingue des élèves*». L'apprentissage s'organise autour de tâches simples : compréhension, reproduction et progressivement production, avec une découverte de quelques aspects culturels. L'entrée se fait en parlant de soi, de son environnement quotidien et de son imaginaire. Les thèmes abordés sur le cycle seront l'enfant (corps, journée, trajets, goûts), la classe (nombres, alphabet, sports, loisirs) et l'univers enfantin (maison, quartier, animaux, contes).

QUESTIONNER LE MONDE TOUS CHERCHEURS

On ne «*découvre*» plus le monde mais on le «*questionne*». La discipline gagne 9h d'enseignement sur l'année. Que ce soit en sciences ou pour se situer dans le temps ou l'espace, la démarche d'investigation est mise en avant, les élèves devant imaginer, réaliser, s'approprier des outils afin d'adopter «*un comportement responsable*».



En sciences, on retrouve la démarche scientifique, faite de questionnements, d'observations puis d'expérimentations, dans les domaines du vivant, de la matière et des objets. Le but est de développer la curiosité, l'esprit critique, la rigueur et l'habileté manuelle. On retrouve l'étude de l'eau, de l'air, l'état gazeux étant réservé au CE2.

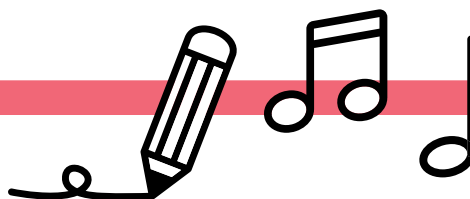


Pour se situer dans l'espace et le temps, on part de l'espace ou du temps vécu, autocentré pour aller vers l'espace ou le temps représenté, décentré, «*géographique et cosmique*»... avec utilisation notamment de cartes numériques. Sont encouragées les observations, manipulations, descriptions, complétées par des récits, des études de documents. Au CE2 commence l'étude de différents milieux géographiques caractéristiques, ainsi que celle du temps long avec la construction de la frise, étude des grandes périodes historiques, avec leurs événements et personnages centraux.



CYCLES 2 ET 3

ÉDUCATION ARTISTIQUE



L'éducation artistique revendique «*une éducation de la sensibilité par la sensibilité*» se référant à l'esprit du «*Plan pour les arts et la culture à l'école*» de 2000 où était affirmé pour la première fois «*le rôle essentiel de l'intelligence sensible dans le développement de l'enfant et les apprentissages de l'élève*».

ARTS PLASTIQUES

Pratiques en cycle 2, un peu abscons en cycle 3

Les quatre compétences travaillées au cycle 2 en arts plastiques le sont aussi au cycle 3 à «*travailler toujours de front, lors de chaque séance*» : expérimenter (matière, support, couleur), mettre en œuvre un projet, analyser sa pratique et celle des autres, être sensible au domaine de l'art...

Au cycle 2, exit le terme d'arts visuels, ainsi que l'étude de l'histoire des arts en tant que telle, discipline qui sera développée au cycle 3.

Le numérique en revanche apparaît explicitement comme support d'activité. Ces programmes restent ambitieux, malgré 9 h de moins sur l'année. Ils privilégient la pratique de l'élève, via la démarche de projet, tout comme la constitution d'une culture artistique et le regard critique. Au cycle 3, on approfondit. Jusqu'à un niveau de questionnement pointu voire abscons puisqu'il faut aborder «*la représentation plastique et les dispositifs de présentation, les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace, la matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre*».

ÉDUCATION MUSICALE

La voix au centre

En musique, les quatre compétences travaillées au cycle 2, chanter, écouter, explorer, échanger, s'enrichissent de nouvelles dimensions telles qu'«*interpréter, commenter, créer, argumenter*». La voix tient un rôle central, mais aussi le corps. Six à huit chants et autant d'œuvres sont prévus sur le cycle 2, leur nombre n'est pas fixé au cycle 3. Dans ce domaine, les documents d'accompagnement développent bien les notions, sur par exemple la place du corps ou la création sonore avec des exemples d'activités.

UN (CYCLE 3 DE CONSOLIDATION

Le cycle 3 est désormais le cycle de consolidation et plus celui des approfondissements. Un changement qui n'est pas que de surface car à l'empilement des contenus se substitue une consolidation des acquis « afin de les mettre au service des autres apprentissages ». « Stabiliser et affermir pour tous les élèves les apprentissages fondamentaux » sera l'objectif de ces trois ans comprenant l'année de 6^e qui, selon le texte, doit permettre une adaptation au collège et une entrée progressive dans les disciplines.

MATHÉMATIQUES RENCONTRER LES PROBLÈMES

« Chercher, modaliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer », ces six compétences mathématiques sont à développer dans trois domaines : celui des nombres et des calculs, celui des grandeurs et mesures et en géométrie. La proportionnalité doit être traitée dans chacun de ces domaines. La résolution de problèmes irrigue l'ensemble du champ mathématique pour « apprendre à chercher » comme pour montrer « comment les notions mathématiques peuvent être des outils pertinents pour résoudre des situations ».

Un travail sera nécessaire pour affiner les repères de progressivité et déterminer ce qui doit être vu à l'école et les apprentissages qui seront réservés au collège.



Au CM, on aborde **les nombres** jusqu'au milliard. L'étude des fractions et des décimaux commence dès le CM1.

L'addition et la soustraction des décimaux se travaillent dès le CM1, la multiplication

d'un décimal par un entier au CM2. La division euclidienne se travaille en CM1, celle faisant intervenir un décimal au dividende ou dans le quotient au CM2.



Côté **grandeurs et mesures**, on aborde au cycle 3 la notion d'aire d'une surface en la distinguant du calcul du périmètre. On découvre également les angles et la mesure des volumes en la liant aux contenances. On fait appel à la résolution de problèmes notamment ceux de proportionnalité, et on travaille sur les estimations.



En **géométrie**, les élèves doivent passer d'une géométrie de la perception à une géométrie instrumentée, puis à partir du CM2 à une géométrie du raisonnement sur les propriétés et les relations. On fait appel dès le CM1 aux logiciels de géométrie dynamique.

Sylvie Plane, professeure en sciences du langage à l'Université Paris-Sorbonne, membre du Conseil supérieur des programmes

3 QUESTIONS À



« Aider les élèves à conquérir leur autonomie »

Quels sont les

éléments principaux à dégager des nouveaux programmes de cycle 3 ?

Ils prévoient notamment une meilleure prise en compte de la continuité entre l'école et le collège en évitant les ruptures avec une structuration identique des objectifs. Par ailleurs, la spécificité du cycle 3 est mieux définie avec l'ambition d'aider les élèves à conquérir leur autonomie et à organiser leurs savoirs selon des modes d'appropriation marqués par les spécificités disciplinaires. Enfin, l'accent est

porté sur la spécificité du parcours de chaque élève avec le socle commun comme fil conducteur.

Quelles sont les nouveautés les plus marquantes ?

L'approche est radicalement différente. Au lieu de concevoir les programmes à partir des disciplines, on réfléchit à ce qui est utile pour la formation des élèves. Par exemple en sciences, l'objectif n'est pas uniquement d'acquérir des savoirs, mais aussi de prendre conscience des enjeux personnels et civilisationnels de la science. Sinon, il y a une certaine stabilité des contenus parfois regrettable

comme en histoire où on maintient un redémarrage chronologique en sixième. En français, on insiste sur les compétences langagières qui doivent se développer par l'activité et on dépoussière une grammaire qui s'était quelque peu sédimentée au fil des décennies.

Quelles priorités en termes de formation et d'accompagnement des équipes d'enseignants ?

Il faut approfondir la continuité école-collège en incitant les enseignants du second degré à mieux s'appuyer sur les acquis réels des élèves de l'élémentaire. Aider éga-

lement les équipes à articuler les progressions disciplinaires et à mettre en réseau le travail de la classe et de l'école. Au plan disciplinaire, la formation devrait mettre l'accent sur l'EMC pour l'inscrire dans le quotidien, mais aussi sur l'oral et les pratiques langagières, sur la diversité des procédures en mathématiques, sur les démarches scientifiques et sur la partie exploratoire en art. Il s'agit pour les enseignants, pressurés par les évaluations, les injonctions et les techniques de retrouver une réflexion de fond sur leur rôle social et leur mission de formation du citoyen.

LITTÉRATURE

7 OUVRAGES PAR AN

Avoir accès à des œuvres intégrales même si elles ne sont pas lues intégralement, lire plus en quantité mais aussi accroître la culture littéraire des élèves, la littérature reprend une place de choix dans les programmes. Le texte donne des indications précises de corpus et propose de garder une trace des ouvrages lus dans un cahier de littérature. Les listes d'ouvrages recommandés par le ministère dont la dernière mise à jour date de 2013 sont donc toujours d'actualité.

<http://eduscol.education.fr/cid58816/>

[litterature.html](#)

Nombre d'ouvrages à lire	Littérature jeunesse	Classiques
CM1	5	2
CM2	4	3

ORTHOGRAPHE RÉNOVÉE

LA RÉFÉRENCE

« L'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel du 6 décembre 1990. » C'est dit et déjà pris en compte dans la rédaction des programmes elle-même comme dans celle des nouveaux manuels. Une dizaine de nouvelles règles à appliquer essentiellement pour simplifier ou corriger des anomalies.

www.orthographe-recommandee.info/miniguide.pdf

GRAMMAIRE

NOUVELLE TERMINOLOGIE

Plus de complément circonstanciel mais un complément de phrase, plus de compléments d'objet mais des compléments de verbes. Plus de groupe verbal mais une phrase composée d'un sujet et d'un prédicat. Il va falloir se familiariser avec une nouvelle terminologie grammaticale (voir l'infographie). On ne parle plus de conjugaison mais de l'observation du fonctionnement du verbe et de sa morphologie. Cela passe par l'analyse des marques de personne et des marques de temps.

LE FRANÇAIS SE PLIE EN 4

L'oral, la lecture, l'écriture et l'étude de la langue sont les 4 piliers des programmes de français. Une dizaine d'attendus de fin de cycle seulement, des contenus allégés par rapport à 2008 mais avec des objectifs ambitieux.



L'oral, doit prendre sa place dans toutes les disciplines mais aussi dans le cadre de séances spécifiques. La compréhension de l'oral devient un objet d'enseignement à part entière comme en langue vivante. Ce passage à un apprentissage plus structuré et explicite ne sera pas facile sans formation. C'est sans doute pour cela que les ressources d'accompagnement proposées par le ministère sur ce thème sont conséquentes.



En lecture, le travail sur la compréhension est essentiel. Là encore un apprentissage structuré et explicite est prescrit. Le travail sur le code doit se poursuivre « pour les élèves qui en auraient encore besoin » et la lecture doit s'articuler avec l'écriture et l'étude de la langue.



L'écrit revient lui aussi en force. Il ne s'agit plus de produire des rédactions mais d'intégrer l'écriture au service de tous les apprentissages et d'affirmer chez les élèves une posture d'auteur. Ils devront écrire à la main comme au clavier, réécrire pour faire évoluer leur texte et prendre en compte progressivement les normes de l'écrit.



L'étude de la langue devra se concentrer sur les régularités que ce soit en orthographe ou dans l'étude de la morphologie verbale. Elle s'appuie sur la comparaison, la transformation, le tri et le classement. L'acquisition du lexique se fait en contexte et hors contexte.

TERMINOLOGIE GRAMMATICALE RETENUE POUR LE CYCLE 3

LES CLASSES DE MOTS

- Nom
- Verbe
- Déterminant
- Adjectif
- Pronom

Le groupe nominal

ON DISTINGUE LES PHRASES COMPLEXES ET LES PHRASES SIMPLES DANS LESQUELLES ON REPÈRE :

- Le sujet
- Le prédicat

LES CONSTITUANTS DE LA PHRASE SIMPLE

- Le verbe
- Le sujet du verbe
- Le complément de phrase
- Le complément de verbe

Le groupe nominal, le complément de nom

POUR LE VERBE, ON IDENTIFIE :

- Radical
- Marque de temps
- Marque de personne

HIER,

MALOU

A FAIT DU VÉLO

Complément de phrase - Sujet - Prédicat (Verbe a fait + Complément du verbe du vélo)



LANGUES VIVANTES VERS LE A1

« À la fin de l'école élémentaire, les élèves doivent avoir acquis le niveau A1 du CECRL, c'est-à-dire être capables de communiquer simplement avec un interlocuteur qui parle distinctement. » Un niveau à développer dans les cinq activités langagières répertoriées : écouter et comprendre, lire et comprendre, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer. À cela s'ajoute la découverte des aspects culturels de la langue vivante étrangère ou régionale. Un programme ambitieux qui, même s'il est maintenant accompagné de ressources et de documents, reste complexe à explorer et demandera sans doute un investissement important de la part des enseignants.



HISTOIRE & GÉOGRAPHIE FORTES EN THÈMES

Trois thèmes d'histoire et de géographie pour chacune des années du cycle, c'est la nouveauté de ces programmes. À côté des compétences qui fixent les objectifs d'apprentissages, ces thèmes détaillent assez précisément les contenus à aborder et dessinent de fait une programmation précise. Ce qui fait défaut, c'est une description des démarches et des propositions d'outils à utiliser, d'autant que les documents ressources ne sont pas encore parus en ligne. À la veille de la mise en œuvre de ces nouveaux programmes, cela rend les enseignants très dépendants de manuels dont peu d'entre eux pourront disposer dès cette année.



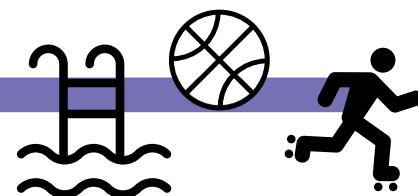
SCIENCES & TECHNOLOGIE BOURRÉES DE COMPLEXE

« Généraliser et abstraire tout en partant du concret et des représentations des élèves », c'est l'objectif ambitieux de ce domaine d'apprentissage. Et il reste complexe car il articule de nombreuses compétences générales à travailler dans quatre thèmes : matière, mouvement, énergie, information ; le vivant ; les matériaux et objets techniques ; la planète Terre et les êtres vivants dans leur environnement. Chacun de ces thèmes a ses propres attendus de fin de cycle et des compétences spécifiques ce qui rend l'appropriation des programmes difficile. Les documents d'accompagnement sont de nature très différente et ne prennent pas toujours en compte la réalité des conditions d'enseignement au niveau du temps, du matériel ou de la formation des enseignants.



CYCLES 2 ET 3

EPS : UNE ENTRÉE PAR LES COMPÉTENCES



Au cycle 2 comme au cycle 3, quatre champs d'apprentissage sont définis pour développer des compétences aux dimensions motrices, méthodologiques et sociales, en s'appuyant sur des APSA (activités physiques sportives et artistiques) diversifiées. À l'issue du cycle 3 tous les élèves doivent « avoir atteint un niveau attendu de compétence dans au moins une activité physique par champ d'apprentissage ».

CHAMPS D'APPRENTISSAGE

- Produire une performance optimale mesurable
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

APSA

- Activités athlétiques (courses, sauts, lancers) et natation
- Activités de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation ou d'escalade, savoir nager
- Danse collective ou de création, activités gymniques, arts du cirque
- Jeux traditionnels, jeux collectifs, jeux pré-sportifs collectifs, jeux de combats, jeux de raquettes

BRAINSTORMING

16^E UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DU SNUIPP-FSU

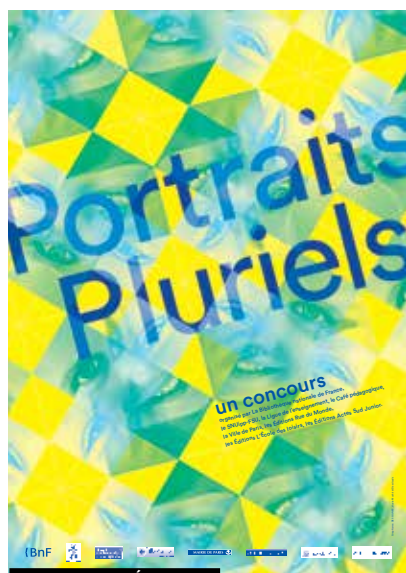
La seizième édition de l'université d'automne du SNUipp-FSU se déroulera cette année du 19 au 21 octobre à



Port-Leucate au bord de la Méditerranée. Trois jours de conférences et de débats ouverts à tous les enseignants pour échanger avec les acteurs

de la recherche en éducation et des personnalités venues à leur rencontre pour l'occasion. Parmi les nombreux intervenants cette année: Hélène Romano, Eirick Prairat, Elena Pasquinelli, Jacques Bernardin ou encore Alain Serres.

[Inscription en ligne sur **snuipp.fr** à partir de la mi-septembre](#)



CONCOURS D'ÉCRITURE

PORTRAITS PLURIELS

Comment faire le portrait de mes amis, de ma classe, de ma rue, de mon pays? Le concours organisé par le SNUipp-FSU* invite cette année les élèves et leurs enseignants à la réalisation d'une galerie de « Portraits pluriels ». Textes, photos, dessins, sons, collages, toutes les formes sont possibles et tous les supports envisageables pour donner libre cours à l'inventivité et à l'imagination des classes.

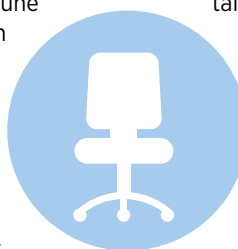
[Inscription en ligne du 12 septembre au 30 novembre sur: **snuipp.fr/concours**](#)

*en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France, la Ligue de l'enseignement, les Éditions L'école des loisirs et Rue du Monde, le Café pédagogique et la Ville de Paris

Postes vacants

Des mesures d'urgence s'imposent

665! C'est le nombre de postes de professeurs des écoles non pourvus à l'issue du concours 2016, surtout dans les académies de Créteil et de Versailles qui accusent respectivement une perte de 424 et 209 postes. Un déficit qui pose toujours la question de l'attractivité du métier dans ces secteurs et nécessite des mesures à la hauteur afin d'éviter une rentrée chaotique. Depuis 2013, un total de 2 223 postes n'ont pas trouvé preneurs dans les différents concours de professeurs des écoles, que ce soit concours renouvelé ou concours exceptionnel et vont donc être vacants ou assurés par des contractuels non formés.



Le SNUipp-FSU a interpellé le ministère dès la mi-juin et les recteurs à partir du mois de juillet pour trouver des solutions d'urgence et réfléchir de façon durable au pré-recrutement.

Prévoir listes complémentaires et pré-recrutement de qualité

Le SNUipp demande ainsi que le recours à une liste complémentaire soit garanti dans chaque

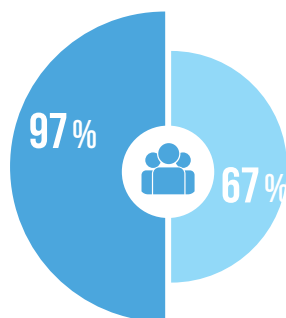
académie à la hauteur des besoins, car plusieurs académies, la Guadeloupe, la Guyane, Limoges, Montpellier, Strasbourg et la Réunion ont fait le choix de n'en ouvrir aucune. Dans d'autres académies, la liste prévue est d'évidence insuffisante. Le principe d'un concours exceptionnel comme celui de Créteil devrait s'étendre aux académies régulièrement déficitaires comme Versailles, Amiens ou la Guyane qui pourraient recourir à la liste complémentaire d'autres académies, sur la base du volontariat des stagiaires. Les trois sections départementales SNUipp de l'académie de Créteil ont également demandé que les 424 postes non pourvus apparaissent au prochain

concours exceptionnel. Enfin, de façon plus générale, il est temps d'entamer des discussions de fond sur la mise en place d'un pré-recrutement de qualité, avec une autonomie financière des étudiants leur permettant de se consacrer à leur réussite universitaire. L'attractivité du métier se joue dans de réelles améliorations des conditions de formation, de travail et de salaire. **LAURENCE GAIFFE**

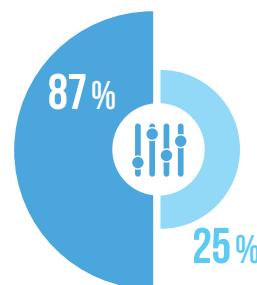
LES JEUNES ENSEIGNANTS

> Selon l'enquête annuelle de l'institut *Harris-interactive auprès des jeunes enseignants, ceux-ci accordent une importance particulière au travail en équipe, à leurs préférences d'affectation et aux actions de formation continue; des priorités qui ne sont pas toujours entendues par l'institution.**

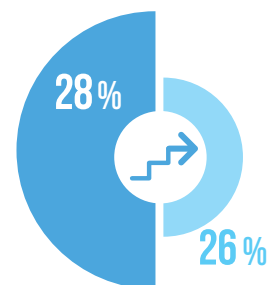
LE TRAVAIL EN ÉQUIPE



LA PRISE EN COMPTE DE VOS PRÉFÉRENCES DANS VOTRE PREMIÈRE AFFECTATION



LES ACTIONS DE FORMATION CONTINUE



C'EST IMPORTANT

À L'ÉCOLE, ÇA VA PLUTÔT DANS LE BON SENS

*Enquête en ligne du 19 mai au 13 juin 2016. Échantillon de 1639 professeurs des écoles ayant cinq ans ou moins d'ancienneté.

HANDICAP

AVS : VERS LA FIN DES CONTRATS AIDÉS ?

6 000 auxiliaires de vie scolaire (AVS) devraient voir transformer leur statut à cette rentrée, du contrat unique d'insertion (CUI) vers celui d'AESH, comme l'a annoncé en mai dernier le président de la République. Un nouveau statut qui permet une « Cdisation » au bout de 6 années. Par ailleurs, a contrario du CUI, il leur permet d'accompagner les élèves lors des sorties scolaires. Si cette mesure constitue une première étape, elle ne règle pas pour autant la situation des 50 000 personnes actuellement sous contrat CUI. Étalée sur 5 ans, la transformation progressive de 32 000 équivalents temps plein ne pourra bénéficier à l'ensemble des CUI qui ont une durée maximale de deux ans. Pour le SNUipp-FSU un coup d'accélérateur est nécessaire pour ne pas laisser sur la touche des personnes investies et compétentes. À terme il est urgent de créer pour ces missions un véritable statut d'emploi de la fonction publique permettant une rémunération décente.

➤ Rubrique [L'école/le système éducatif](#)

Nouveaux programmes de maternelle : un an après

Un an après leur entrée en vigueur, cinq enseignants de maternelle témoignent de la mise en place des nouveaux programmes et du temps qui leur a manqué.

Pour Sylvie, Claudine et Marie-Françoise, enseignantes dans l'Ain, comme pour Pierre et Stanne, leurs collègues de Strasbourg, les nouveaux programmes de la maternelle sont connus et commencent à être appliqués. Mais, selon ces enseignants chevronnés, c'est au prix d'un important investissement personnel. Il a fallu d'abord télécharger et imprimer ces nouveaux programmes et Pierre comme Sylvie regrettent encore qu'on ne leur ait pas fourni des « documents clairs et de bonne qualité ». Il a fallu ensuite trouver le temps de les lire et de se les approprier : seul pour commencer, en équipe ensuite, pendant les animations pédagogiques, les formations REP+ ou les concertations d'équipe selon les cas. De l'avis de tous, le temps a manqué. « Nous avions prévu des temps de concertation dédiés à ces nouveaux programmes », explique Marie-Françoise, mais ils ont été perturbés par d'autres temps de travail imposés sur les PPMS, l'organisation des APC ou la rédaction d'un nouveau projet d'école. Alors, difficile de tout consulter, d'autant, comme

le précise Claudine, « qu'il n'y a pas eu de documents d'accompagnement au début puis une avalanche de documents en cours d'année ». Mais la mise en œuvre se fait tout de même, sans doute parce que comme le dit Pierre, « le contenu de ces programmes est plutôt positif ». Stanne ajoute même qu'elle a « le sentiment que les programmes s'adaptent à [sa] pratique plutôt que l'inverse ». On expérimente donc individuellement dans sa classe ou bien on avance de manière concertée ou encore on élabore des programmations en équipe. Mais on choisit d'y aller plutôt progressivement. Car tous disent aussi qu'il va falloir conjuguer la poursuite de la mise en œuvre des programmes avec celle du carnet de suivi, ou de progrès ou de réussites selon ses dénominations. Pas une mince affaire et, si tous en perçoivent bien le sens et en partagent l'esprit, sa construction semble encore bien floue et certains redoutent qu'elle se transforme en « une usine à gaz très chronophage », comme le dit Pierre. Encore une question de temps. ALEXIS BISSERKINE

Maryse Chrétien, membre du bureau national de l'AGEEM (Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques)

3 QUESTIONS À



« L'enfant au cœur de l'école maternelle »

Des nouveaux programmes... Qu'en disent les congressistes de l'AGEEM ?

À Dijon, notre congrès a connu cette année une forte participation et nous pensons que la mise en place de ce nouveau programme n'y est pas étrangère. Il remet l'enfant au cœur de l'école maternelle, au plus près de son développement en s'attachant à ce qu'il sait déjà faire et à l'accompagner pour progresser. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire. L'intervention de Catherine Gueguen

a montré que l'estime de soi ne s'enseigne pas et qu'il faut créer un environnement pour permettre à l'enfant d'agir, de relever des défis et d'aller vers la coopération.

... et des nouvelles modalités d'évaluation ?

Nous avons réfléchi dès 2009 à un carnet faisant état des progrès des enfants. L'évaluation positive est une mini révolution qui interroge les gestes professionnels. Comment s'y prendre ? Comment étayer les situations d'apprentissages,

motiver, relancer, mettre en place des feed-back positifs ? Chaque enfant pour progresser doit pouvoir réfléchir sur ce qu'il a appris et comprendre ce qu'il va apprendre.

Quels outils pour rendre compte ?

Il y a une variété de supports possibles, les enseignants sont très inventifs : cahier de progrès, maison des savoirs, cahier de réussite... Tout ce qui peut donner à voir les progrès des élèves peut être utilisé. À chacun de tâtonner, de construire

l'outil qui lui convient. On peut partir de ce qui a déjà été mis en place par d'autres du moment que l'on situe bien l'enfant au cœur du dispositif, qu'on lui permet de verbaliser ses réussites et de comprendre les finalités du savoir à venir. Les nouveaux outils numériques peuvent constituer une aide précieuse, il faut s'appuyer sur ceux qui savent les utiliser. Des temps de formation sous la forme de recherche action sont également à développer.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT BERNARDI

À la découverte des mini-che

Dans une classe de CE2 d'une école de Langon (33), les élèves, avec le concours d'un chercheur en biologie, utilisent la démarche scientifique pour apporter eux-mêmes des réponses aux (nombreuses) questions qu'ils se posent.

«**C'**est pas grave de faire des erreurs parce que ça t'apprend», pense Manon. Dans la classe de CE2 d'Amélie Vacher à l'école St Exupéry de Langon, les 28 élèves ont l'habitude de s'exprimer et de donner leur avis, comme ce matin, dans le cadre du débat-philo hebdomadaire dont le thème est : «*qu'est-ce que l'on ressent quand on apprend ?*». Lorsqu'il s'agit de présenter le projet scientifique qu'elle mène dans sa classe avec l'appui du Centre de recherches interdisciplinaires (CRI) de l'université Paris-Descartes, Amélie préfère d'ailleurs laisser la parole aux enfants. Non contents de goûter à la philosophie les élèves se sont en effet transformés tout au long de l'année en mini-chercheurs guidés par leur enseignante et par la démarche des «*Savanturiers*» proposée par le CRI.

L'éclairage d'un biologiste

Tout chercheur commence à se poser des questions et c'est la boîte à questions recensant toutes les interrogations des élèves qui constitue la première étape. «*Il n'y a pas de question taboue, y compris celles ayant trait à la sexualité*», précise Amélie, «*c'est l'occasion d'aborder avec l'approche et le vocabulaire de la science les thèmes qui ont trait à la vie intime des enfants et ainsi de permettre de les mettre à distance*». Après avoir inventorié, trié les questions, on passe à la formulation d'hypothèses et à la recherche de réponses. Dans les livres, sur Internet, mais aussi, et c'est là un des plus du projet des Savanturiers, en ayant directement recours à un chercheur, en l'occurrence François Taddéi, biologiste, qui dialogue régulièrement en direct avec les élèves par visio-conférence. Et si, malgré tout, des questions restent sans réponse ? Alors les mini-chercheurs mettent en œuvre, comme tout bon scientifique, une démarche expérimentale qui tienne la route pour valider ou infirmer leurs hypothèses, toujours avec le soutien du



Pourquoi et comment apprendre ? L'atelier philo hebdomadaire en complément de la démarche scientifique.

chercheur associé. «*Cette année, la question principale qui nous a mobilisé, ce sont les conditions pour bien apprendre*», explique Amélie, «*les élèves ont imaginé et mis en place des expériences en faisant varier l'environnement autour des activités d'apprentissage et en mesurant les variations dans les résultats y obtenus par les élèves*». Curieux des conclusions de cette recherche ? Il ne vous reste plus qu'à vous connecter sur le site Madmagz* pour consulter la brochure rédigée par les élèves qui rend compte de leur travaux. «*Le compte-rendu et les publications font partie intégrante du travail du chercheur*», ajoute l'enseignante, «*c'est aussi l'esprit du Congrès des jeunes chercheurs auquel nous venons de participer à Paris*». Voyage à Paris, matériel numérique, aménagement de l'emploi du temps à raison d'une séquence quotidienne d'ateliers consacrés au projet. Comment les apprentis chercheurs trouvent-ils les moyens nécessaires et comment sont-ils perçus par l'environnement de l'école ? «*Nous sommes suivis par une mairie très à l'écoute, soutenus par les deux associations de parents et par deux associations locales*», répond Amélie. «*Les parents d'élèves*

de la classe que j'informe et associe régulièrement à la vie de la classe sont plutôt ouverts au projet et aux formes de travail particulières que cela induit : travailler par groupe, faire des ateliers par terre...» Sur le plan des contenus, Amélie voit plutôt d'un bon œil la mise en place des nouveaux programmes qui réhabilitent la transversalité et l'inter-disciplinarité. «*C'est difficile d'évaluer précisément les effets sur les apprentissages*, reconnaît-elle, *mais mes élèves ont gagné en confiance en eux, se montrent très créatifs et les tensions dans la classe ont pratiquement disparu.*»

De quoi conforter l'investissement de la jeune enseignante dans une pédagogie par projets

qui ne se limite pas aux Savanturiers. Ses élèves tâtent aussi de la Twictée et sont impliqués dans le projet «*Bâtisseurs de possibles*» (voir p.21). «*Donner du sens aux apprentissages, rechercher ensemble... j'ai besoin de ce type de pédagogie sinon je m'ennuie*» reconnaît Amélie qui souhaite maintenant mieux la partager dans l'école malgré la difficulté constante à dégager du temps pour travailler collectivement.

PHILIPPE MIQUEL

*<https://madmagz.com/magazine/600213>

rechercheurs de Langon

François Taddéi, biologiste, directeur du Centre de recherches interdisciplinaires de Paris



« *Passer d'un questionnaire enfantin à une démarche scientifique* »

Comment sont nés les Savanturiers ?

Les Savanturiers ont commencé en 2013 dans la classe d'Ange Mansour dans une ZEP Éclair de Bagneux. L'idée de départ, c'est qu'il n'y a aucune raison de réserver l'apprentissage par la recherche aux meilleurs étudiants de Berkeley. Les élèves les plus jeunes sont capables d'y accéder et d'en tirer un bénéfice, des études récentes ont même démontré une analogie entre les démarches des chercheurs et celles des bébés. Les Savanturiers œuvrent pour une école ambitieuse qui formerait tous les élèves à la créativité du questionnement, à la rigueur de la recherche et à la coopération au service de l'intérêt commun. En même temps l'idée est de former des citoyens humanistes et acteurs d'une société juste de la production et du partage des savoirs

Concrètement comment fait-on accéder de jeunes enfants à la démarche scientifique ?

Il faut aider les élèves à passer d'un questionnaire enfantin à une démarche scientifique. Comme on le voit dans la classe d'Amélie, le recueil des questions n'est pas un problème, elles sont particulièrement foisonnantes et variées chez des enfants de huit ans. L'enseignant est là pour leur demander d'affiner leurs questions :

FRANÇOIS TADDÉI EST DOCTEUR EN GÉNÉTIQUE ET DIRECTEUR DE RECHERCHES À L'INSERM. IL EST LE FONDATEUR ET LE DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES (CRI) QUI AGRÈGE DES DIZAINES D'ACTIONS INNOVANTES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION.

la réponse existe-t-elle quelque part ? Où est-ce qu'on peut la trouver ? A ce stade, Internet, la recherche documentaire peuvent être des outils mais aussi le questionnement direct à un scientifique, comme c'est possible dans la démarche des Savanturiers. Si la réponse est introuvable et que personne ne l'a, c'est là qu'on peut mettre en place une démarche scientifique comme celle des élèves d'Amélie sur les conditions de l'apprentissage.

Quel est l'intérêt de ce thème pour les enfants ?

Les élèves sont en général plutôt ravis d'apprendre qu'ils ont un cerveau ! Et surtout que cet organe est susceptible de se transformer, de se développer et de s'améliorer quel que soit son propriétaire. Réfléchir aux conditions qui permettent un meilleur apprentissage est particulièrement intéressant pour des enfants qui passent une partie de leur journée à ça. On peut dégager

des constantes avec des choses qui sont comparables dans les activités sportives et dans l'acquisition de savoir particuliers comme les mathématiques ou la grammaire. La prise en compte des émotions et des moyens de les maîtriser est aussi un facteur essentiel qu'on envisage rarement dans les classes.



ÉCOLE DE LA RECHERCHE

DEVENIR DES SAVANTURIERS

Le site des Savanturiers élaboré par le CRI en lien avec l'université Paris Descartes présente de façon complète la démarche proposée. On peut y retrouver les projets déjà menés, s'inscrire pour l'année 2016/2017 en prenant contact avec des scientifiques disponibles mais aussi consulter bon nombre de ressources et prendre connaissance des formations proposées pour les enseignants dès l'école primaire.

<http://les-savanturiers.cri-paris.org>

PROJET CITOYEN

LES BÂTISSEURS DE POSSIBLES

« *Bâtisseurs de possibles* » se propose de « permettre aux enfants de se rendre compte qu'ils ne sont pas trop petits pour changer les choses ». Il invite les enseignants à élaborer des projets de classe citoyens visant à donner du sens aux apprentissages et à créer un climat de classe favorable. Renseignements, inscriptions, ressources et même un MOOC pour se former à distance sont disponibles sur le site.

<http://www.batisseursdepossibles.org>



CORINNE MARLOT

L'INVESTIGATION SCIENTIFIQUE EN CLASSE

Corinne MARLOT, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation au laboratoire ACTé. Elle présente la problématique de l'enseignement des sciences à l'école élémentaire, en pointant les pièges et les travers à éviter en donnant aux enseignants repères et points d'appui pour aider les élèves à acquérir connaissances et savoir-faire.

Rubrique [Le métier/témoignages](#)



QUESTIONS RÉPONSES

L'ISAE sera-t-elle toujours versée en 2 fois ?

➤ À compter d'octobre 2016, avec effet rétroactif depuis septembre, l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) est portée à 1200 € par an et sera versée mensuellement (100 € brut par mois, soit environ 86,20 € net).

La grande sœur d'une de mes élèves de maternelle peut-elle la récupérer à la sortie des classes ?

➤ Les élèves de l'école maternelle sont remis aux parents ou aux personnes nommément désignées par eux par écrit et présentées à la directrice ou au directeur.



➤ Voir aussi la **brochure du Snuipp-FSU sur l'autorité parentale**
Snuipp.fr/rubrique/Publications/brochures

LU DANS LE BO

N°23 DU 9 JUIN 2016

- Un arrêté modifiant la liste des sections internationales dans les écoles, collèges et lycées
- Une note de service sur l'organisation de la journée nationale du sport scolaire (JNSS) - mercredi 14 septembre 2016
- Un texte sur l'organisation de l'université d'été Belc 2016, les métiers du français dans le monde

N°24 DU 16 JUIN 2016

- Un arrêté portant modification du contenu du livret scolaire de l'école élémentaire et du collège
- Une circulaire sur la mobilité des élèves de collège et de lycée en Europe et dans le monde
- Une note de service sur les programmes franco-allemands de mobilité collective et individuelle à destination des élèves et des apprentis - campagne 2017

N°25 DU 23 JUIN 2016

- Une circulaire sur les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2016-2017
- Une circulaire de présentation du « parcours citoyen de l'élève »
- Une circulaire sur l'attribution des bourses nationales de collège à compter de la rentrée de

l'année scolaire 2016-2017.

- Un texte sur l'instauration et l'organisation de la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet et du certificat de formation générale

N°26 DU 30 JUIN 2016

- Actions éducatives : deux textes sur l'organisation du concours national de la Résistance et de la Déportation
- Un protocole d'accord interministériel sur le développement des liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale
- Une note de service sur l'homologation des établissements d'enseignement français à l'étranger - année scolaire 2016 - 2017

N°27 DU 7 JUILLET 2016

- La note de service sur l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école - année scolaire 2016-2017

N°28 DU 14 JUILLET 2016

- La revalorisation de la rémunération mensuelle brute des assistants étrangers de langues vivantes
- La revalorisation du point d'indice de la fonction publique au 1er juillet 2016
- Les taux de rémunération des heures supplémentaires effectuées par certains

enseignants pour le compte des collectivités territoriales

- Une circulaire sur la rénovation du dispositif de soutien à la production et diffusion de ressources numériques pour l'École
- Une circulaire sur le renouvellement quadriennal des DDEN à la rentrée scolaire 2017

N°29 DU 21 JUILLET 2016

- Personnels enseignants, d'encadrement et administratifs, sociaux, de santé et des bibliothèques : Concours, recrutements réservés et examens professionnels d'avancement de grade - session 2017
- Enseignement français à l'étranger : la liste des écoles et des établissements homologués
- Mission de lutte contre le décrochage scolaire : le référentiel d'activités et de compétences pour les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant des fonctions au titre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
- Un appel à candidatures pour des postes et missions à l'étranger (hors établissements scolaires AEFE, MLF et Aflec)
- Liste d'aptitude : accès des directeurs d'EREA et d'ERPD au corps des personnels de direction au titre de l'année 2016

Habiter ensemble, vivre la ville ensemble



LE COUP DE CŒUR AU BUREAU DES OBJETS TROUVÉS

de Junko Shibuya,
Ed. Actes Sud Junior, cycle 1

Un coup de cœur douceur avec ce petit livre carré plein de surprises. Au bureau des objets trouvés monsieur Chien aide chacun à retrouver son bien : à chaque page on s'étonne devant une petite révélation... Un graphisme très épuré et néanmoins réaliste, avec un décor fixe aux grands aplats de couleurs douces où défilent les animaux qui cherchent leurs affaires. Le retour à la maison de ce gentil toutou est encore l'occasion d'un petit coup de théâtre.

À l'heure de la rentrée, si on s'intéressait au vivre ensemble dans la ville ? Parce qu'il n'est de quartier, de ville ou de village qui ne se modifie sous nos yeux, et qu'il est essentiel pour comprendre son environnement d'apprendre à nommer et observer, voici quelques livres qui parlent de chantiers, de bâtiments, de constructions, d'évolutions... Premiers pas pour des projets autour des arts de l'espace, ou découverte des questions d'architecture et d'urbanisme.



UNE MAISON, QUEL CHANTIER !

de Susan Stegall,
Ed. Rue du Monde.
Dès le cycle 2

De la démolition des vieux murs à l'emménagement dans les nouvelles maisons, c'est toute l'évolution du chantier que va suivre le lecteur. Un joli travail sur la transformation d'un quartier, qui permet de s'approprier le vocabulaire nécessaire. Sur les collages aux matières variées, le texte s'ajuste ou s'éparpille, aiguissant l'intérêt. Un bel album qui parle du savoir-faire des hommes, dans la collection Au travail ! qui permet justement aux petits curieux de découvrir les humains au travail.



DESSUS DESSOUS LA VILLE

d'Anne-Sophie

Baumann, ill. Alexandra Huard,
Ed. Seuil Jeunesse. Cycles 1 et 2

Mais que se passe-t-il sous nos pieds ? A la surface, on connaît et reconnaît : des enfants jouent dans le parc, les voitures roulent, il y a du pain à la boulangerie... mais pour découvrir la ville sous terre sous toutes ses coutures il faudra ouvrir de petites fenêtres. Systèmes de canalisations, vestiges archéologiques, caves, réserves, fondations, petites bêtes et vilains cambrioleurs : un documentaire ludique et instructif, mais aussi beau par le graphisme qui amène à observer une multitude de détail dessus et dessous.



750 ANS À PARIS

de Vincent Mahé, Ed. Actes Sud Junior. Cycle 3

Entre 1265 et 2015, un immeuble parisien se transforme, prenant peu à peu toute la hauteur de cet album au format atypique.

Le lecteur affine son observation au fil des pages pour retrouver les évolutions architecturales et les détails qui renseignent sur le mode de vie de chaque époque, comme sur certains grands événements de l'histoire de France comme la Révolution, la Commune, la seconde guerre mondiale ou les manifestations suite aux attentats de Charlie Hebdo. Aucun texte mais une chronologie utile en fin d'album.



PETIT PIÉTON

de Patricia Geiss, Ed.
De la Martinière Jeunesse.
Cycle 2

Un livre animé pour apprendre les règles à respecter dans la rue. Petit Chat se promène à travers

la ville avec son père : il lui explique comment assurer sa sécurité. L'intérêt du livre réside dans sa mise en page qui rend le lecteur actif avec des astuces d'animation, parfois très simples mais efficaces comme le pliage de la tête de l'enfant qui permet le balayage du regard à gauche et à droite avant de traverser la rue. Le livre se déplie ensuite en plateau de jeu pour mettre illico en pratique les conseils du papa chat.



BROUHAHA ET TINTAMARRE

de Sandrine Le Guen, ill.
Agathe Demois, Ed. Actes Sud Junior- La Villette. Cycle 3

On commence par suivre

Jonas qui va tout seul à l'école à travers une ville en construction : comme dans les expos de la Villette, il s'agit d'entraîner l'enfant lecteur vers des savoirs de manière ludique et agréable. Le graphisme est coloré, les double-pages documentaires sont très pédagogiques et les dernières pages proposent des activités dont des ribambelles de maisons et de voitures et une carte de maison en pop-up. Dans la même collection, l'excellent Archicubes amène le lecteur à construire des maisons en volume papier, à dessiner des ponts, à inventer... comme un vrai architecte.



FENÊTRE SUR LES MONUMENTS CÉLÈBRES

de Rob Lloyd Jones, ill.
Barry Ablett, trad.
Véronique Duran, Ed.
Usborne. Cycles 2 et 3

De la Grande pyramide du Caire aux impressionnants gratte-ciel, un petit tour du monde de monuments célèbres dont le Colisée de Rome ou l'opéra de Sydney. Seulement une dizaine de monuments mais qui renvoient parfois à d'autres dans l'espace et le temps, à découvrir par tout un jeu de rabats à soulever. Un pop-up cartonné sans prétention qui a sa place dans une bibliothèque de classe pour être manipulé, exploré, pour faire rêver, et surtout susciter des questions et des comparaisons.

MARION KATAK www.facebook.com/marion.katak



Les taux de crédit immobilier ⁽¹⁾
sont historiquement bas.



Vous avez un crédit immobilier ou un projet en cours ?
Parlez-en à la banque du monde de l'Éducation.

Exclusivement réservé aux personnels enseignants et administratifs de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture, le Crédit Mutuel Enseignant vous proposera une simulation de rachat de votre prêt à des conditions préférentielles !

C'est rapide, gratuit et sans engagement de votre part.
Profitez des mois d'été pour nous consulter, vous avez tout à y gagner !

Crédit  Mutuel
Enseignant

Pour trouver le CME le plus proche, rendez-vous sur cme.creditmutuel.fr ou

0 825 333 030 Service 0,15 € / min + prix appel

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'était pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

CINÉMA

UNE RENTRÉE AU CINÉMA

LE 14 SEPTEMBRE À VALENCE (26)

PROJETS ÉDUCATIFS
EN CONSTRUCTION

Le 2^e Forum des partenaires éducatifs de l'atelier Canopé 26 se tiendra mercredi 14 septembre de 14 h à 16 h dans ses locaux, rue de la Manutention. L'occasion pour les enseignants du 1^{er} et 2nd degré de rencontrer leurs interlocuteurs de l'animation (TAP, centres de loisirs), du monde culturel et scientifique, musées, scènes nationales ainsi que des collectivités locales afin d'échanger sur les projets de l'année et en construire ensemble. Entrée libre.

Atelier Canopé de la Drôme.

LE 20 SEPTEMBRE À PARIS

NON À L'ÉCHEC SCOLAIRE

La 9^e Journée du refus de l'échec scolaire de l'AFEV, association de la fondation étudiante pour la ville, se déroulera toute l'après-midi à la Gaité lyrique (Paris 3^e). Le thème cette année sera la question du numérique comme outil pour lutter contre les inégalités éducatives. L'Afev présentera également son enquête annuelle « Rapport à l'école des enfants des quartiers populaires ».

Inscriptions à refusechecscolaire.org

LE 28 SEPTEMBRE À ROUEN (76)

QUELS BÂTIMENTS
POUR L'ÉCOLE ?

Le Musée national de l'Éducation (Munaé) propose mercredi 28 septembre à 18h une conférence sur les constructions scolaires à travers le temps, animée par l'association « Sur le chemin de nos écoles », au centre de ressources du Munaé. Cette présentation, ouverte à tous et gratuite, retracera l'histoire de cette architecture particulière avant d'aborder les enjeux actuels, ergonomie, écologie.

Munae.fr

DU 14 AU 16 OCTOBRE À JUSSIEU (75)

LA SCIENCE EN FÊTE

Mouches du vinaigre, méduses, cerveau, il y aura de quoi découvrir, manipuler et échanger durant deux jours lors de la « Fête de la science » organisée par Sorbonne universités sur le campus. De 9 h à 18 h, les curieux de tous âges, élèves, enseignants et familles sont attendus par 150 chercheurs mobilisés à cette occasion. Entrée libre et espace scolaire à partir du 7 septembre.

Sorbonne-universites.fr, rubrique événements



Deux pépites pour cette rentrée, à ne pas laisser perdre dans la bousculade des sorties en salle. L'Anglais David McKenzie fait ses débuts américains dans le Texas profond en réalisant *Comancheria* avec Chris Pine, loin de ses exploits de Star Trek, Ben Foster, autre habitué des blockbusters et surtout le «vieux» Jeff Bridges : toute la splendeur de son personnage consiste à ramer (et à râler)

contre les années qui passent. Deux frères braquent des agences texanes de la même banque, qui les a ruinés. Ils arrêteront quand ils pourront apporter la somme à l'agence du coin et effacer la créance scélérate. On les aimerait presque, s'il n'y avait le vieux flic qui les poursuit avec son collègue comanche (Gil Birmingham, parfait et fidèle à cent ans de westerns). Bridges, mélange de Sherlock Holmes et de John Wayne, refait le coup du réac grognon et attendrissant qu'on aime depuis qu'existe le cinéma américain. Humour, regard aigu sur le sud, dialogues pétaradants, et balancement réussi entre violence, dérision, et un rien de mélancolie. Du côté français, Julien Samani, adapte le chef-d'œuvre de Joseph Conrad, *Jeunesse*. La grandeur de l'œuvre de Conrad est de mêler la traversée du monde et l'intériorité, l'espace et la métaphysique. Hitchcock,

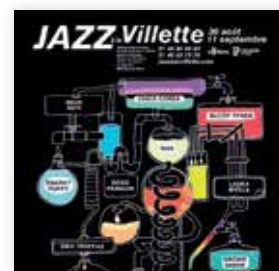
Coppola, Brooks ou Akerman avaient relevé le défi et Samani ne démerite pas, en utilisant la modestie extrême de son budget pour tout ramener à la suggestion, même les tempêtes les plus féroces, les naufrages les plus spectaculaires. C'est ce qui convainc, avec l'habileté de la transposition du récit au monde d'aujourd'hui, le rajout efficace d'éléments absents du texte original. Samani n'atteint pas la complexité géniale de Conrad, mais, grâce à des comédiens impeccables, Kevin Azaïs, Jean-François Stévenin et Samir Guesmi, il fait entendre une voix tout à fait nouvelle dans le cinéma français. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de *Fenêtres sur Cours* sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

GREAT BLACK MUSIC

La période estivale s'achève et le Festival de Jazz de la Villette, nous permet de rompre avec douceur cette pause ensoleillée et de prolonger un peu l'esprit festif des festivals d'été. Du 30 août au 11 septembre le festival proposera une programmation élargie des musiques noires, du jazz au hip-hop, répartie entre ses différents espaces, la Grande Halle de la Villette, La Cité de la musique, le Cabaret Sauvage, l'Atelier du Plateau, le Studio de l'Ermitage, la Dynamo de Banlieues Bleues ou la Philharmonie. Le rappeur Nas ouvrira les festivités, suivi de près par les incontournables de la scène jazz internationale, Avishai Cohen, Magic Malik, Archie Shepp, Sarah Murcia, McCoy Tyner, Tigran, Jacky Terrasson, Stéphane Belmondo, Chick Corea, Julien Lourau, Nils Petter Molvaer, les représentants du jazz/R&B Band Snarky Puppy, ou les partisans d'un jazz world comme Seun Kuti, Chucho Valdès ou le duo Eric Truffaz, Rokia Traore. Les deux week-end proposent une programmation destinée aux enfants et à leurs parents, avec une partition revisitée jazz de « Pierre et le loup », un ciné-concert inattendu autour du film « Le vieil homme et la mer » et « Jazzoo » un concert illustré par des images animées, comme un livre musical destiné à faire découvrir le jazz aux plus jeunes. LAURE GANDEBEUF



FESTIVAL JAZZ À LA VILLETTE
DU 30 AOÛT AU 11 SEPTEMBRE
À PARIS

Françoise Lantheaume, sociologue

ENTRETIEN AVEC

« Les enseignants qui durent sont ceux qui ont un regard critique »

Vous avez organisé un colloque « Comment les enseignants durent dans le métier », pourquoi ce thème ?

On a choisi un sujet très peu traité, les fins de carrière. Nous avons fait des entretiens avec 176 enseignants de plus de 50 ans toujours engagés dans leur métier, en bonne santé et avec une vision positive de leur activité, pour savoir comment ils réussissaient à durer. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas eu de difficultés, mais ils arrivent à les surmonter. On s'est dit qu'en comprenant pourquoi ils duraient bien, on comprendrait sans doute mieux les enseignants qui durent beaucoup plus difficilement.

Quelles évolutions ont rendu le métier plus difficile ?

Beaucoup. Déjà le turn-over des réformes, du fait de l'agenda politique alors que les pratiques professionnelles ne peuvent pas varier aussi rapidement. Il y a eu des nouveaux programmes mais aussi le travail par compétences, l'interdisciplinarité, l'accompagnement des élèves de façon individualisée, l'accueil des élèves en situation de handicap, etc. La difficulté n'est pas que le métier doive évoluer mais la rotation rapide des injonctions, sans toujours les moyens pour les mettre en pratique. Les recherches montrent aussi une intensification du travail enseignant par une diversification des tâches, la pression pour des résultats, la nécessité de justifier ce qui est fait que ce soit à la hiérarchie, aux parents, selon des logiques différentes. A cela s'ajoute le fait que le milieu enseignant est devenu plus hétérogène, constitué de vacataires, de personnes ayant eu des formations différentes, certains ont fait une première carrière dans le privé, ils peuvent avoir des conceptions du métier assez différentes.

Qu'est-ce qui aide alors les enseignants à durer ?

Tout d'abord, les enseignants qui durent le mieux sont ceux qui ont un regard critique –pas négatif– sur les injonctions et sur leurs pratiques, ils ont un projet explicite d'éducation et font la part des choses dans la prescription. Cette pensée critique est associée à de l'autonomie dans le travail, une créativité. Ils essaient de faire du « beau travail » pour que cela donne du sens à leur

activité. Ils ont à la fois des routines efficaces et la capacité de s'en détacher pour se lancer des défis. Ces professionnels ont aussi développé des stratégies de préservation de soi pour alléger le coût du travail. Par exemple, ils alternent des périodes de fort investissement, avec d'autres années plus en retrait ou font varier l'objet de leurs engagements. Parfois ils travaillent à temps partiel ou trouvent dans la classe une alternance d'activités, pour ne pas être sollicités toujours au même niveau. Enfin, ces enseignants ont construit des sources de reconnaissance, souvent en dehors de l'école, ils sont dans une association, un syndicat ou une troupe de théâtre, par exemple. À l'intérieur de l'institution, les sources de reconnaissance peuvent prendre la forme de petites mobilités, avoir une nouvelle responsabilité, prendre une direction, passer un concours, muter. Ces enseignants qui durent ont mobilisé des ressources essentiellement personnelles, l'institution joue un rôle très faible.

Le travail en équipe est-il cité comme une ressource ?

Du fait de l'organisation du travail, les équipes d'école ont beaucoup de réunions de coordination, mais les enseignants ont du mal à avoir des débats professionnels, pédagogiques. Pour ne pas se sentir seuls face à la prescription, ils ont plus recours à des collectifs choisis qu'à l'équipe d'école instituée. Des collègues de l'école ou d'autres, une association pédagogique, des pairs avec qui on va discuter de façon parfois informelle de ce qu'on fait dans sa classe, des questions que l'on se pose. C'est pour cela qu'il faut laisser du temps aux enseignants pour qu'ils trouvent ce soutien social, parfois psychologique, quand ils sont confrontés à des dilemmes professionnels. Les enseignants qui durent citent aussi les syndicats, comme ressources de formation... Dans le primaire où la formation continue a presque disparu, des enseignants ont participé à des journées d'études, des colloques en disant que cela leur a plus apporté que certaines animations pédagogiques.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE



SOCIOLOGUE ET DIRECTRICE DU LABORATOIRE ECP (ÉDUCATION CULTURES POLITIQUES) À LYON II, ELLE A RÉCEMMENT PRÉSENTÉ AVEC SON ÉQUIPE LORS D'UN COLLOQUE ORGANISÉ AVEC LA CHAIRE UNESCO IFÉ-ENS À LYON, LES RÉSULTATS DE TROIS ANS DE RECHERCHE SUR « COMMENT LES ENSEIGNANTS DURENT DANS LE MÉTIER ». UN LIVRE SUR LE SUJET SORTIRA EN 2017 SOUS SA DIRECTION ET CELLE DE A-L GARCIA CHEZ ACADEMIA. EN 2008, ELLE A PUBLIÉ AVEC C. HÉLOU « LA SOUFFRANCE DES ENSEIGNANTS » (PUF).